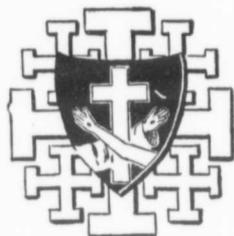


XXV^e ANNÉE



1909



MARS



No 3

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Honorée de la Bénédiction des Souverains Pontifes

Léon XIII et Pie X

Saint Joseph

d'après saint Bernardin de Sienne



QUE saint Bernardin ait été un zélé propagateur du culte de saint Joseph, tout le monde s'accorde à le reconnaître. On sait moins qu'il ne fit qu'exploiter un bien de famille. Ubertain de Casale, dans son admirable ouvrage « *Arbor vitæ crucifixæ* » avait proclamé les louanges de saint Joseph et fixé la place qu'il occupe dans l'Eglise (L. II. cap. VI). Avant lui, un chapitre de l'Ordre avait décidé en 1399 que « les Frères-Mineurs célébreraient la fête de saint Joseph, le chaste époux de l'Immaculée Vierge Marie sous le rite double et que son office serait celui des confesseurs. »

On comprend dès lors que saint Bernardin ait eu à cœur de continuer des traditions si glorieuses. Ses écrits témoignent qu'il eut connaissance des travaux de ses devanciers, certains passages étant extraits littéralement de l'ouvrage d'Ubertain de Casale.

Bien que ce grand apôtre de l'Italie, disent ses biographes,

publiât fréquemment les gloires, les grandeurs et les vertus du virginal époux de Marie, et s'efforçât d'inspirer aux peuples la dévotion envers ce glorieux patriarche, je n'ai cependant pu trouver, malgré bien des recherches, qu'un seul sermon consacré à saint Joseph. Faudrait-il en conclure que notre saint n'ait parlé de saint Joseph qu'une fois, ou qu'il ait toujours répété le même sermon ? Nullement. Car les sermons que nous a conservés le P. de la Haye sont moins des discours que des traités théologiques et Bernardin lui-même les a qualifiés à plusieurs reprises de « *tractatus* ». Nous pouvons donc admettre la même chose du Sermon de saint Joseph, qui pourrait fournir des matériaux à plusieurs discours.

Quelle est donc la doctrine de saint Bernardin au sujet de saint Joseph ? A sa suite et pour plus de méthode, nous considérerons le Saint dans ses rapports avec la Sainte Vierge, avec le Sauveur et avec l'Eglise. Nous ajouterons quelques mots sur sa mort et sur l'opinion de saint Bernardin touchant son Assomption en corps et en âme.

Lorsque Dieu décide d'élever une créature à un état plus sublime, il ne manque jamais de lui accorder avec abondance toutes les grâces qu'exige l'accomplissement de ses nouveaux devoirs. Ainsi a-t-il fait, lorsqu'il s'est agi de donner un Epoux à la Mère de son Fils, et à celui-ci un Père nourricier. Cet homme choisi, issu de race patriarcale et royale, ce Joseph, « d'une naissance si illustre qu'il donna, s'il est permis de parler ainsi, une noblesse temporelle à Dieu dans le Christ Jésus, » ne fut pas moins remarquable par l'éclat de ses vertus. Et en effet ne fallait-il pas qu'il fut admirable en grâce et en vertu, celui qui était destiné à être uni à la très Sainte Vierge, et à habiter avec elle ? « Puisque entre Marie et Joseph il y eut un mariage véritable, contracté sous l'inspiration divine, et que le mariage unit les âmes de l'union la plus étroite, de telle sorte que l'époux et l'épouse sont dits ne faire qu'une seule personne, comment pourrait-on penser raisonnablement que le Saint-Esprit ait uni à une telle Vierge, une âme qui ne

lui fut semblable en vertus. En conséquence je crois que le saint patriarche Joseph fut à l'exemple de sa très Sainte Epouse d'une chasteté à toute épreuve, d'une humilité profonde, d'un amour de Dieu ardent, d'une contemplation sublime, d'une charité sans bornes. D'autre part Marie aimait Joseph, de l'amour le plus tendre et le plus sincère. Quels dons précieux ne dut-elle pas solliciter et obtenir pour ce gardien si aimant, et si zélé de sa pudeur, elle qui accorde tant d'insignes faveurs aux pécheurs, ingrats ennemis de son divin Fils ? »

Écoutons saint Bernardin insister en particulier sur la pureté du saint patriarche. « On peut croire avec raison que jusqu'à son mariage Joseph était resté vierge. Et en effet, si le Christ dans sa Passion ne voulut confier à aucun autre qu'au disciple vierge le soin de sa mère, il n'est pas croyable qu'avant qu'elle eût conçu, alors qu'elle était encore jeune, il ait pu la confier à un époux qui ne fut pas vierge. » Un tel mariage confirma cette virginité.

Mais Dieu éprouve ses saints, et ne leur conserve ses dons que s'ils s'en montrent dignes en triomphant de la douleur et de la tentation. Aussi voyons-nous Joseph travaillé par un bien pénible doute. « A la vue de ce qui se passait en Marie, il fut inquiet, et après avoir tout pesé avec prudence, le doute persistant, il se décida à renvoyer secrètement son épouse. Ce moment d'hésitation fut court, et suivi d'une confiance si humble et si entière à la parole de l'ange que, désormais il ne considéra plus Marie que comme son épouse véritable, et Jésus comme son véritable fils. Dès lors, sachant qu'elle avait conçu du Saint-Esprit, il ne se comporta plus avec elle qu'avec respect et humilité. »

« La perfection que lui acquirent son union et son habitation avec la bienheureuse Vierge s'accrut encore dans l'intimité du Divin Enfant. En effet, le béni Jésus le traitait comme son véritable père, en tout respect et soumission. Et ce n'était pas seulement en apparence que Joseph était considéré comme le Père de l'Enfant et qu'il portait ce titre, mais il se condui-

sait envers Jésus comme un père véritable envers son enfant ; et ses façons d'agir, de parler et de commander ne différait en rien de celle d'un père : autrement les voisins eussent bientôt deviné que Jésus n'était pas son fils. » Joseph doit donc être regardé comme le vrai père de Jésus. « Si en effet, selon les lois humaines, sanctionnées par Dieu, un étranger peut adopter quelqu'un pour son fils et l'appeler de ce nom, combien plus le Fils de Dieu, donné à Joseph dans sa très sainte épouse, sous le sacrement admirable d'un mariage virginal, doit-il être considéré comme le fils de ce saint patriarche, encore que l'Écriture, pour éviter le scandale des hérétiques, ne donne à Joseph le titre de père qu'avec l'épithète de putatif. »

L'époux de Marie se montrait digne par ses vertus d'être le père de son Dieu. « Quelle modestie, quelle fidélité, quel amour envers le divin Enfant ! Quelle modestie d'abord ! Considérez quelle pureté d'esprit, de corps et de cœur, quel respect lui étaient toujours nécessaires dans ce commerce assidu, intime avec Jésus veillant, dormant, et mangeant entre sa mère et lui, dans la même petite chaumière sans chambres ! »

Sa fidélité n'était pas moindre. « Considérez avec quelle fidélité il s'attachait à traiter respectueusement le Christ enfant, à pourvoir à toutes ses nécessités et à lui éviter les privations ! Et lorsque Jésus grandit quelle attention ne prêtait-il pas à tous ses actes, à toutes ses paroles ! Il était rempli d'étonnement à la pensée que le Fils de Dieu se fut fait son fils, daignant le choisir pour veiller sur sa vie mortelle. »

Que dire maintenant de sa charité et de son amour pour Jésus ? « Qui pourrait nier, je vous le demande, que portant dans ses bras l'Enfant divin, il n'ait reçu de lui, en même temps et les marques de sa tendresse et les effluves de sa grâce ? Oh ! que de doux baisers il reçut ! avec quelle suavité il entendait le petit enfant balbutier et l'appeler père ! « Considérez avec quelle compassion, il faisait durant le voyage reposer sur son sein l'Enfant-Dieu fatigué. Toute son affec-

tion se concentrait en lui, comme dans le fils le plus aimé. » Aussi quelle douleur blessa son cœur lorsqu'il le perdit à Jérusalem ! douleur si paternelle qu'elle lui valut de Marie « le titre de père qu'elle ne lui donna que cette fois. »

Saint Bernardin nous montre en troisième lieu ce que l'Eglise doit à saint Joseph dans un passage que la liturgie a consacré à la fête du Patronage du glorieux Patriarche. « Si l'Eglise est la débitrice de Marie, en ce que par elle le Christ lui a été donné ; après elle c'est à Joseph qu'elle doit reconnaissance et vénération. N'est-il pas la clé de l'Ancien Testament, qui délivre aux patriarches et aux prophètes le fruit promis ? N'est-il pas le seul qui ait possédé corporellement ce que Dieu leur avait promis à tous ? C'est donc à bon droit qu'il a été figuré par ce patriarche Joseph qui mit en réserve du blé pour le peuple ; il le surpasse même : car il ne fournit pas aux seuls Egyptiens le pain de la vie corporelle, mais à tous les élus il procure le pain du ciel qui donne la vie éternelle. »

Il me reste maintenant, pour remplir mon programme, à vous rapporter sur la mort du saint patriarche, quelques réflexions qui vous édifieront sans doute.

« Le texte sacré ne nous donne pas la date de la mort du père nourricier de Jésus ; toutefois il est à croire qu'il était déjà mort au moment de la Passion, car il n'eût certes pas été éloigné du pied de la croix, et le Sauveur mourant n'eût pas confié à un autre le soin de sa Mère. Il est probable même qu'il était déjà mort lors du Baptême de Notre-Seigneur, car l'Evangile n'en parle plus après cet événement. On peut croire pieusement que le doux Jésus et la très pure Vierge entourèrent son lit de mort. Je laisse votre esprit dévot contempler ce spectacle ! Quelles consolations, quelles promesses, quelles révélations des biens futurs ne dût pas recevoir celui qui mourait entre les bras de Jésus et de Marie.

Le tombeau ne pouvait conserver longtemps le corps du bienheureux Joseph ? Saint Bernardin du moins le pense. « On ne peut douter, dit-il, que Jésus-Christ, qui, pendant sa

vie mortelle rendait à son père nourricier respect et obéissance filiale, ne lui ait conservé dans le ciel ses sublimes prérogatives et ne les ait même perfectionnées. Et si le divin Sauveur, pour satisfaire cette filiale piété a voulu glorifier le corps aussi bien que l'âme de sa très sainte Mère par son Assomption, on peut croire pieusement qu'il n'aura pas moins fait pour saint Joseph, si grand entre tous les saints, et qu'il l'aura ressuscité en corps et en âme, le jour où, s'étant ressuscité lui-même, il a fait sortir tant d'autres saints patriarches de la poussière du tombeau, selon ce que dit saint Mathieu : « Et exeuntes de monumentis post resurrectionem ejus, venerunt in civitatem sanctam et apparuerunt multis. » Ces bienheureux ne connurent plus la mort, mais, pense saint Bernardin, ils furent immédiatement associés à la gloire de Jésus. « Et en vérité si, pour saint Joseph et quelques autres la résurrection a été anticipée par un privilège spécial, ce n'est nullement une perturbation de l'ordre, mais plutôt un fait conforme à la raison. C'est une confirmation et de la résurrection du Christ, et de la nôtre à venir, puisqu'ainsi l'on ne peut pas dire que le Christ seul est ressuscité en tant que Dieu, mais qu'il ne ressuscitera pas les élus. » Cette pieuse croyance, sur laquelle l'Eglise ne s'est point prononcée, est partagée par plusieurs docteurs.

Et maintenant que ma tâche est finie et que j'ai réuni avec une pieuse fidélité les louanges que vous adressait un de vos plus fervents serviteurs, laissez-moi répéter, ô glorieux saint Joseph, cette prière qu'il vous adressait et que l'Eglise a faite sienne :

« Souvenez-vous de nous, ô bienheureux Joseph, et appuyez-nous du secours de votre prière auprès de votre Fils adoptif ; rendez-nous propice la bienheureuse Vierge votre épouse puisqu'elle est la Mère de Celui qui vit et règne avec le Père et l'Esprit-Saint aux siècles infinis des siècles. Amen. »

Fr. R.-M. *d'après saint Bernardin.*
tome IV. Sermon, I de saint Joseph.

Nos Saints



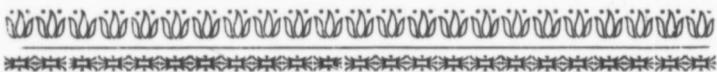
OUS annonçons dans notre dernier numéro, qu'un procès canonique avait été ouvert à Santa Clara de Californie sur la vie, les vertus et les miracles du Franciscain Magin Catalan, l'apôtre des Indiens de cette contrée. Nous sommes heureux de pouvoir donner aujourd'hui quelques détails sur ce digne Frère Mineur.

Il naquit en 1761 à Montblanch au diocèse de Tarragone en Espagne. Dès sa seizième année, il entra dans l'Ordre séraphique, poussé par l'amour de Dieu et du salut des âmes, et ses études terminées il traversa la mer pour se dévouer à l'évangélisation de l'Amérique. Il fut durant quelques années employé aux missions du Mexique, mais en 1794 il poussa jusqu'en Californie, et c'est dans cet Etat, à Santa-Clara, qu'il s'occupa durant 36 ans de la conversion et de la persévérance des Indiens.

Il se dévoua à cette œuvre avec une telle ardeur qu'il mérita d'être nommé « *l'Apôtre des Indiens de Sainte-Claire.* » Il y travaillait avec un zèle infatigable, une ardente charité ; il savait attirer ces enfants du désert à l'accomplissement des devoirs de la religion par des paroles d'une merveilleuse efficacité. Dieu d'ailleurs confirmait ses prédications par des grâces singulières, par de célestes bienfaits et notamment par des prophéties que l'événement venait vérifier. Plein de jours, d'œuvres et de mérites le P. Magin Catalan s'endormit dans le baiser du Seigneur le 22 novembre 1830, entouré des regrets de ses chers Indiens et de l'éclat des miracles.

Cinquante-cinq ans, jour pour jour, après son glorieux trépas, le 22 novembre 1885, Mgr Joseph Sadoc Alemany archevêque de San Francisco, ouvrit sur la réputation de sainteté du Serviteur de Dieu, une enquête canonique au cours de laquelle furent entendus soixante deux témoins. Les procès-verbaux de cette enquête ont depuis été envoyés à Rome, et la Curie archiépiscopale est en instance auprès de la S. C. des Rites pour faire procéder à l'introduction de la Cause de Béatification.

Gloire à Dieu dans ses Saints !



Questions et Réponses

1° QUESTION : *Y a-t-il encore de l'avantage à réciter la couronne des 7 Allégresses de préférence au chapelet, puisque désormais, d'après la Revue, 1907, p. 504, une indulgence plénière est attachée à la récitation du chapelet?* — Tertiaire.

RÉPONSE : Il est vrai que l'entrefilet des nouvelles de Rome auquel vous renvoyez est par trop abrégé ; toutefois il ne dit pas précisément ce que vous lui faites dire, il parle du *Rosaire* et non pas du chapelet. Voici quelques remarques à propos de cette concession ; elles vous aideront à résoudre votre difficulté :

1° Cette concession s'adresse aux seuls membres de la Confrérie du Rosaire ; 2° elle exige les conditions ordinaires des indulgences plénières : la confession, la communion et la visite d'une église ou d'un oratoire public ; 3° elle impose l'intention *spéciale* (mais non exclusive, je pense), de dire le rosaire pour le triomphe de la Sainte Eglise ; 4° elle demande la récitation des 150 *Ave Maria* du rosaire, et non pas seulement des 50 du chapelet ; 5° cette récitation doit se faire dans le cours de la même journée naturelle (de minuit à minuit) ; 6° elle ne peut se gagner qu'une seule fois dans la même journée ; 7° pour faciliter cette récitation, il est permis de réciter les dizaines séparément ; 8° pour encourager les fidèles, l'indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire ; 9° les indulgences partielles restent les mêmes et se gagnent en outre de l'indulgence plénière ; 10° depuis le 12 juin 1907, les indulgences partielles des Pères Croisiers peuvent être gagnées simultanément avec celles du rosaire, pourvu que le chapelet ait reçu les bénédictions exigées à cet effet.

Quant à l'indulgence *plénière* de la couronne des 7 allégresses, 1° elle peut être gagnée par tous les Tertiaires et cordigères (1) ; 2° elle n'exige, en fait de conditions, ni confession, ni communion, ni visite d'église, mais seulement la récitation d'un *Pater* aux intentions du Souverain Pontife ; 3° chacun peut choisir l'intention qu'il préfère ; 4° il suffit de réciter les 7 *Pater* et les 72 *Ave Maria* qui composent

(1) Cfr le P. Moccheg., *Coll., Indulg.*, n. 2166, XII ; à certaines conditions tous les fidèles peuvent participer à cette indulgence, voir la *Revue*. 1905, p. 466.

là couronne, donc vous pouvez dire deux fois la couronne et gagner deux indulgences plénières le temps de dire un rosaire et de gagner une indulgence plénière ; 5° la couronne n'exige que la continuité morale de la récitation, excepté dans le cas où l'on sépare les dizaines ; alors la récitation, doit se faire, comme pour le rosaire, dans l'espace d'un jour naturel ; 6° l'indulgence plénière de la couronne peut se gagner *toties quoties*, c'est-à-dire chaque fois que l'on récite la couronne, donc même plusieurs fois le jour (1) ; 7° nous venons de faire entendre que, dans la récitation de la couronne, on peut désormais séparer les dizaines, à condition de réciter la couronne entière dans l'espace d'un jour naturel (2) ; 8° l'indulgence est applicable aux défunts ; 9° pour gagner les indulgences partielles, en sus de l'indulgence plénière, il faut se servir d'une couronne spécialement bénite à cet effet, et dans ce cas, ces indulgences partielles peuvent être gagnées par tous les fidèles (3) ; 10° les indulgences des Pères Croisiers ne peuvent pas être attachées à la couronne franciscaine à cause de sa forme particulière.

Nous ne nous arrêterons pas à comparer le rosaire et la couronne au point de vue des indulgences *partielles* ; notre réponse s'allongerait par trop ; ce que nous avons dit suffit, ce nous semble, pour que vous puissiez répondre vous-même à votre question.

2° QUESTION : *Le 25 août, marqué dans le calendrier de la Revue comme fête de saint Louis, nous avons demandé l'absolution générale concédée au Tiers-Ordre pour ce jour. M. le curé nous a répondu que, à son grand regret, il ne pouvait pas la donner ce jour-là parce que dans le diocèse la fête de saint Louis se trouve fixée au 6 septembre, et que les indulgences suivent la fête.* — Mde A. P., Tertiaire.

RÉPONSE : M. le curé avait raison, et il vous faut, dans tous les cas semblables, suivre le calendrier du diocèse où vous êtes domiciliée.

En effet, quand dans un diocèse une fête se trouve ainsi légitimement fixée à un autre jour, même si elle se célèbre sans solennité, les indulgences attachées à cette fête la suivent au jour susdit et ne

(1) A la différence du rosaire dont l'indulgence plénière, nous l'avons dit, ne se peut gagner qu'une seule fois par jour.

(2) Cette concession date du 22 juillet 1908. Cfr *Acta O. M.*, sept, 1908, p. 297.

(3) Pour gagner l'indulgence *plénière*, les Tertiaires et les cordigères n'ont pas besoin de se servir d'une couronne, et s'ils s'en servent, ils n'ont pas à la faire bénir.

peuvent être gagnées que ce jour-là (S. C. I., 9 août 1852 et 12 janv. 1878). (1)

D'ailleurs, vous pouvez, comme par le passé, demander cette absolution à tout prêtre, au confessionnal, dès la veille de la fête.

FR. MARIE-ANSELME, O. F. M.



Un historien de saint François



DEPUIS longtemps, les amis, si nombreux dans tous les milieux intellectuels, du Patriarche d'Assise et de son influence, attendaient avec impatience qu'une Vie nouvelle du grand Saint parût, qui utilisât les travaux et les découvertes récentes des franciscanisans. La tâche était ardue. Un écrivain l'affronta et son œuvre a d'emblée conquis les sympathies. L'histoire de cet écrivain est d'ailleurs toute pleine de saint François. Avant d'être son biographe, Jean Jorgensen fut un converti du Poverello.

Jean Jorgensen est certainement le plus remarquable et le plus fécond des poètes danois contemporains, bien qu'il soit jeune encore étant né en 1866.

La majeure partie de son œuvre littéraire est inspirée du même esprit qui distingue le séraphique Patriarche parmi les saints : l'amour de la nature. Mais tandis que dans saint François cet amour est essentiellement religieux, dans le poète danois il fut longtemps matérialiste et païen, et il ne s'est peu à peu élevé à une conception de son objet plus digne, plus véritable, — plus chrétienne, en un mot — que sous l'influence du Poète de notre Frère le soleil.

Lui-même a raconté l'histoire de cette évolution littéraire ou plutôt de sa propre conversion dans un ouvrage publié en 1898 « *Le Livre du Voyage* » dont la seconde partie « *Chronique Ombrienne* » est entièrement franciscaine. Depuis la reconnaissance semble avoir gagné sa plume aux sujets franciscains : en 1905, il publiait « *Le Livre*

(1) Cfr le P. Moccheg., *Coll. Indulg.*, n. 212.

du Pèlerin (à travers l'Italie franciscaine) » ; Il donnait l'an dernier « *Saint François d'Assise : Récit de sa vie* » et déjà trois biographies de Saintes franciscaines, *Angèle de Foligno*, *Marguerite de Cortone* et *Baptiste Varani* sont venues encadrer la vie du Patriarche des Pauvres. Accueillies avec enthousiasme dans la patrie du poète, traduites en allemand par la Comtesse Henriette de Holstein-Lederborg, récemment convertie elle aussi, ces diverses œuvres placent Jorgensen en bon rang parmi les écrivains qu'ont séduit l'originalité de François et la fécondité de son génie.

Ce serait d'ailleurs étrangement se tromper que de croire que Jorgensen ait d'abord, en saint François, compris l'homme ardemment épris du Divin Crucifié, chanté par Julien de Spire, Thomas de Celano, Frère Pacifique Jacopone de Todi... Il ne connaissait guère de lui que son amour de la nature : mais c'est par ce point qu'il entra contact avec celui dont l'intelligence devait le ramener à Dieu.

Dès son jeune âge, Jorgensen en effet fut un fervent admirateur des beautés de la création ; la brillante variété des fleurs, les délicatesses de leurs coloris, la magnificence des forêts de pin de son pays natal provoquaient en lui une sorte de délire religieux ; le spectacle des nuits silencieuses et des éternelles étoiles le jetait à genoux, et son enthousiasme s'épanchait en poème. Ainsi avait fait le Roi de la jeunesse d'Assise.

Là cependant s'arrête la similitude : L'amour de François pour la création fut toujours digne et respectueux des droits du Créateur, toujours conscient de la dignité surnaturelle des êtres offerts par Dieu à ses élans. François tournait son amour en prière. Jorgensen ne cherchait dans le sien que la jouissance et la satisfaction de ses appétits les moins nobles. Aussi François s'élevait-il et élevait-il jusqu'à Dieu les objets de sa poétique admiration, tandis que Jorgensen se ravalait au rang de cette matière inintelligente qui séduisait son imagination. Le poète le confesse dans son « *Livre du voyage* » : car ce *voyage* est celui de sa pensée tombant, à travers le matérialisme et le panthéisme jusqu'au fatalisme et jusqu'au désespoir le plus sombre, puis remontant peu à peu, à la suite de l'idéal franciscain, jusqu'aux clairs sommets de la foi et de la charité chrétienne. Tel est le sens du sous-titre du livre : *Lumière et ténèbres dans la nature et dans l'âme*.

Ce voyage d'ailleurs ne fut pas l'œuvre d'un jour et l'écrivain

danois s'égara souvent dans sa route jusqu'à ce qu'il rencontrât enfin un guide sûr. En 1893, la lecture du poème intitulé « *Sagesse* » où le poète français Paul Verlaine épanchait les sentiments de son âme convertie, excita Jorgensen à faire connaissance avec les auteurs catholiques. Les écrivains de l'école romantique conquièrent sa faveur — il cherchait moins l'orthodoxie que le grand style — mais ils l'amènèrent à désirer de comprendre davantage saint François et de visiter l'Ombrie. La grâce l'attendait à Assise.

Jorgensen ne se rendit point sans combats. D'une part, la culture de son esprit le prédisposait à vivement sentir la poésie dont l'Eglise catholique à revêtu la terre italienne : la splendeur des sanctuaires jaillis du tombeau des saints, épanouis autour de quelque miraculeux souvenir de la Madone unissant aux hardiesses de l'architecture médiévale les merveilles de la peinture et de la sculpture de tous les âges ; la majesté des cérémonies liturgiques si mystérieuses dans leur ravissante nouveauté pour une âme échappée à la glaciante torpeur du protestantisme ; l'éblouissante manifestation de la foi des catholiques à la Présence Réelle, centre unique et vivant de cette splendeur, de cette majesté.

Mais d'autre part ces émotions esthétiques ne suffirent pas à convertir une âme. Au milieu de ses transports, le poète s'avouait qu'il avait éprouvé les mêmes enthousiasmes à la fréquentation des chefs-d'œuvres de l'art musical : le *Requiem* de Berlioz, la *Passion* d'Hændel, l'*Ouverture* du Tannhäuser. Il s'avouait aussi que ce qui le retenait hors de l'Eglise c'était moins l'incroyance de son esprit que la corruption d'un cœur livré jusque-là aux désordres de toutes les passions. C'était donc par lâcheté qu'il reculait : humiliante pensée qu'il traînait avec lui au *Sacro Convento*, aux *Carceri*, à la Portioncule et qui lui semblait plus lourde dans ces sanctuaires de la pénitence, de la prière et de l'amour divin suivi jusqu'à la croix.

Jorgensen quitta Assise ; mais il portait au cœur la blessure incurable que lui avait faite saint François. Rentré dans sa patrie il se reconnut catholique, franchement, loyalement, et rendant hommage à son sauveur, il se prépara à écrire cette Vie de saint François d'Assise qui fut l'événement franciscain de l'an 1908.

Adapté de l'anglais.
Franciscan Annals, Crawley.
January, 1909.

ti
ur
V
al
tie
je
tro
me
et

dir
ava
atte
pél
foi,
se c
I
Sain
exer
des
Moi

(1)

En Terre-Sainte

LES FRANCISCAINS MARTYRS (1)



IX années après que le Frère Liévin eût rendu à Notre-Seigneur le glorieux témoignage du sang, en 1352 par conséquent, la conversion d'un chevalier hongrois, au service du Sultan d'Égypte, valut le martyre aux Frères Nicolas de Mont-Corvin, François de Naples, et Pierre de Rome. Voici le fait :

Ce chevalier Thomas avait par calcul ou par faiblesse, embrassé l'Islamisme. Brave, instruit, distingué, il devint bientôt le favori du Sultan et se fit à la cour une situation brillante, enviée de tous et qui l'enivra lui-même. Vinrent pourtant les heures de solitude, d'affaissement et de satiété ; alors il se rappelait les leçons de sa vertueuse mère, sa vie chrétienne, ses pieux souvenirs, les douceurs ineffables qui inondaient sa jeunesse et qu'il avait perdues pour suivre un culte dont le mirage trompeur n'avait que trop parlé à ses sens... il tombait dans une mélancolie profonde, il se sentait accablé, honni sous la réprobation et l'esprit plein de pensées contradictoires.

C'est dans ces dispositions qu'il vit se former une caravane qui se dirigeait vers Jérusalem pour y célébrer la Pâque. Chaque année avait ramené sous ses yeux le même spectacle sans avoir excité son attention ; mais cette fois il fut remué et la ferveur de ces pauvres pèlerins, mystère de la grâce, fut l'étincelle qui ralluma en lui une foi, qui paraissait éteinte et dont il ne fut plus maître... « Moi aussi, se dit-il, j'irai à Jérusalem. »

Il demanda un congé, l'obtint et partit. Arrivé dans la Ville Sainte, il suivit non en dévôt, mais en curieux impressionné, les exercices de la Semaine Sainte et visita les sanctuaires avec la foule des pèlerins dont les manifestations le confondaient. Un jour, sur le Mont Sion, il rencontra un Frère Mineur dont le regard caressant

(1) *Revue* 1908. pp. 113, 167, — 1909, p. 64.

et miséricordieux semblait pénétrer son âme ; se trouvant en face du Cénacle, sous prétexte d'une information historique, il commença une conversation que l'aménité du religieux rendit bientôt intime. Le soir venu, on se sépara avec promesse de se revoir le lendemain.

Que se passa-t-il dans l'âme de Thomas durant cette nuit qui devait l'amener à confesser son erreur et à réparer le scandale de son apostasie ? Dieu le sait...

Le lendemain, il franchit résolument le seuil du couvent, demanda le Frère Nicolas et alla avec lui s'enfermer dans sa cellule. Là, dans une effusion de larmes, il ouvrit son cœur à ce bon Père : « Mon crime est si grand, ajouta-t-il, comment pourrai-je en obtenir le pardon ! »

Nicolas, sans paraître ému d'une telle confession, lui dit charitablement : « Mon ami, je ne vois qu'un moyen, c'est la rétractation publique d'un acte qui fut public. — Ce que vous demandez de moi, dit l'officier, me paraît impossible dans la position que j'occupe à l'armée et à la cour du Sultan. Ne pourrais-je pas faire une rétractation qui ne m'exposât point à rougir ou à faiblir devant mes compagnons d'armes ? Je ne crains pas la mort, non ; je l'ai bravée tant de fois sur le champ de bataille ; mais il me répugne d'être entraîné au supplice comme un vil malfaiteur sous les yeux d'un maître qui me comble de ses faveurs.

— Dieu n'admet pas de compromis, dit le Frère Nicolas, devenu tout sérieux ; vous avez renié Jésus en face des hommes, et c'est en face des hommes que vous devez réparer l'outrage que vous lui avez fait. D'ailleurs être méprisé pour Jésus, mourir pour la Foi, n'est-ce pas une grâce enviable qui vous donne la vie éternelle ? »

Le chevalier attendri, mais toujours hésitant : « Père bien-aimé, dit-il, vous avez raison, mais je connais ma faiblesse et je crains qu'au moment de m'affirmer, je ne succombé...

— Mais si j'étais là avec vous, chevalier, s'écria Nicolas tout transporté, seriez-vous plus brave ? »

Thomas n'y tint plus et se laissa choir dans les bras du magnanime religieux qui termina l'entretien par ces solennelles paroles : « Nous confesserons ensemble Jésus-Christ. »

Frère Nicolas, travaillé par l'idée du martyr, raconta à ses frères la victoire de la grâce sur ce gentilhomme qui pour des motifs humains avait renié son Dieu, et qui maintenant était disposé à pro-

clamèr publiquement son erreur, à condition toutefois que « moi, indigne, je ne l'abandonnerais pas au moment décisif. » Ce fut dans la communauté un frémissement général, et deux religieux, François de Naples, et Pierre de Rome, voulurent se joindre à lui.

Cette petite caravane se mit en marche vers l'Égypte avec l'enthousiasme des Israélites gagnant la Terre Promise ; et s'exaltant mutuellement, nos voyageurs ne s'aperçurent point des fatigues et des privations de la route. Arrivés au Caire, ils virent des marchands chrétiens de leur connaissance, auxquels, dans l'entrain de la conversation, ils firent part de leur projet. Ceux-ci employèrent tous les moyens pour les en détourner.

« Vous n'y pensez donc pas, leur dirent-ils, vous allez susciter une nouvelle persécution contre les chrétiens, enrayer le commerce, exposer notre vie ou nous obliger à fuir ; tandis que nous avons accès partout et la confiance de tous par notre réserve et notre prudence ; de grâce, le Seigneur ne demande pas que vous vous sacrifiez inutilement et que vous nous compromettiez avec vous ! »

Mais sans tenir compte de ces conseils intéressés, nos héros gagnèrent le palais du Sultan.

Admis en sa présence et après les saluts d'usage, Thomas d'une voix émue prit la parole.

« Prince, dit-il, me voici de retour de mon pèlerinage à Jérusalem ; mais vous me voyez bien différent de ce que j'étais avant mon départ ; car si alors j'étais tourmenté par le remords d'avoir abandonné la vraie religion, aujourd'hui éclairé sur ma lâcheté et repentant de ma trahison, je viens devant vous rétracter l'acte inconsideré et coupable que j'ai commis et protester contre ma vie passée dans la haine du Christ, Rédempteur de l'humanité, dont j'implore actuellement le pardon. Je sais, par l'intérêt que vous m'avez toujours témoigné, que cette décision de ma part vous affligera, mais ma conscience est engagée et mon salut en dépend. »

Le Sultan, malgré son trouble, voulut entrer en discussion, mais Frère Nicolas, craignant que l'officier ne cédât, et ne retombât dans sa première faiblesse, prit la parole et se servit de l'histoire pour dévoiler les obstacles que le fanatisme a amoncelés pour empêcher la diffusion de l'Évangile et priver les intelligences de sa lumière bienfaisante : emporté par son zèle il s'éleva aux plus hauts sommets de l'éloquence.

Le Sultan le laissa discourir, mais à la fin, impatienté, il se tourna vers les deux autres religieux, François et Pierre, et leur dit : « Avez-vous compris les paroles de ce fou qui vous a conduits ici pour vous livrer à ma colère ? »

— Nous avons parfaitement compris, répondirent en même temps les deux franciscains, et nous affirmons que les paroles de Nicolas sont paroles de vie et de vérité que nous sommes prêts à ratifier avec notre sang.

— C'est donc, reprit le Sultan, pour me braver que vous êtes venus ? mettez-les tous en prison, commanda-t-il à ses officiers ; seulement que Thomas soit mis à part. » Et il se retira.

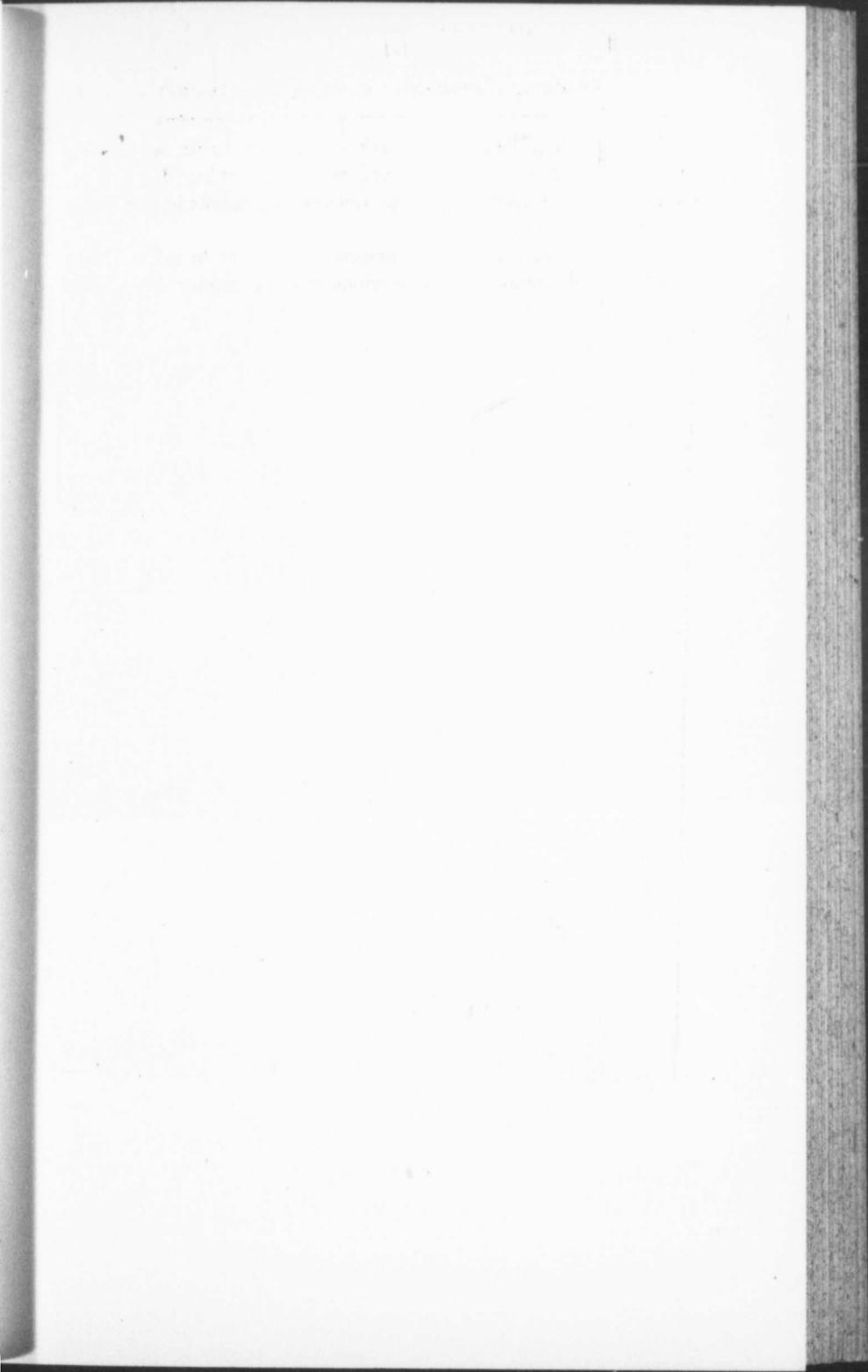
Depuis ce moment, Thomas fut visité par ses compagnons d'armes et par les courtisans ; tous le conjurèrent de ne pas s'aliéner un puissant souverain qui l'aimait. « Ne persévérez pas dans votre funeste résolution, lui dirent-ils, car notre maître devra appliquer la loi du Coran, et quoiqu'il lui en coûte, vous sacrifier, tandis que si vous lui accordez ce qui demande, il redoublera envers vous ses faveurs. »

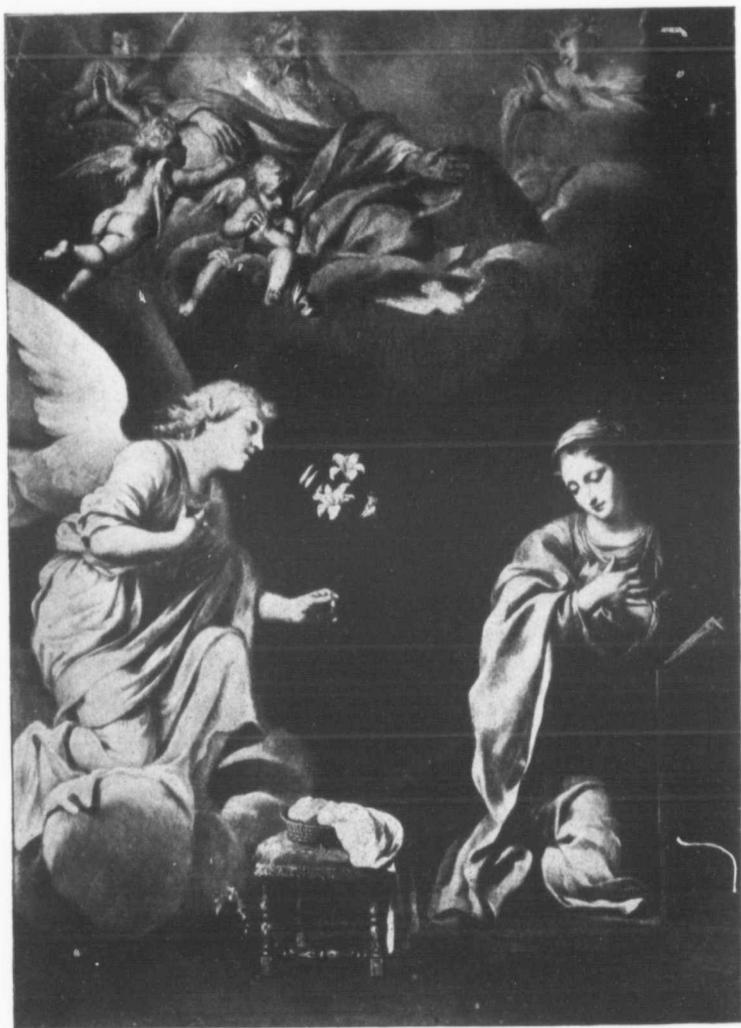
Le chevalier inflexible résista et préféra être mis à la torture. Réduit à un état lamentable par les tourments que lui firent subir les bourreaux, il trouva dans ses souffrances un nouvel élément de force et refusa toute compromission. Le Sultan ordonna de ramener une dernière fois les prisonniers au palais ; quand il vit son officier si maltraité, il fut touché de compassion et lui dit tendrement : « Ne vous obstinez pas, Thomas, et ne m'obligez pas à prononcer une sentence que les docteurs de la loi et tout le peuple réclament de moi ! »

Le chevalier, touché, faillit céder ; mais l'ombre du Frère Nicolas passa devant ses yeux qui s'emplirent de larmes ; enfin, fixant son ancien maître, il s'écria : « Je meurs content pour mon Dieu que j'avais trahi et le supplie, en retour de vos bienfaits envers moi, d'éclairer votre âme, comme il a illuminé la mienne. »

Le Sultan, s'adressant ensuite aux Franciscains : « Ne savez-vous donc pas que votre vie est entre mes mains ? »

— Si nous avons peur de la mort, dit le Frère Nicolas, nous ne serions pas ici. Nous ne craignons rien, car notre foi nous assure les biens éternels, tandis que votre faux prophète ne vous donnera à vous et à ses adeptes, que les flammes de l'enfer où lui-même est condamné. »





L'ANNONCIATION

l'
m
sa
to
av
no

vic
il a
dig
pu

ina

Le Sultan voulut pas en entendre davantage ; il remit les prisonniers au cadi qui les condamna au dernier supplice.

Nos confesseurs furent mis en pièces avec une cruauté inouïe en présence d'une multitude hostile et furieuse. Les bourreaux voulaient brûler leurs corps environnés de splendeur, mais déjà quelques chrétiens émerveillés s'étaient emparés de leurs saintes reliques pour leur donner une sépulture convenable.

M. SODAR DE VAULX



L'Annonciation



COUTONS avec la sainte admiration d'un cœur pieux l'ineffable colloque dans lequel Marie prononça le *Fiat* de notre salut : *Qu'il me soit fait selon votre Parole.* Admirons l'efficacité de ce *Fiat* d'une créature qui répare pour l'éternité l'œuvre que le *Fiat* du Créateur avait laissée tributaire de la malice du démon et de la faiblesse de

l'homme. Mais n'oublions pas que Dieu ne change point de méthode, qu'il s'agisse de négocier le salut du monde ou le salut de chacune des âmes qu'il a appelées à la Vie ; il procède toujours avec le même souverain respect de la liberté humaine, avec la même dépendance de notre bonne volonté. Celui qui nous a créés sans nous ne nous sauve pas sans nous.

Le Seigneur envoie son Ange à la Vierge élue ; il la prévient, il sollicite sa coopération, il se soumet à sa délibération, il attend son consentement pour l'élever à la plus sublime des dignités, à l'honneur le plus grand que puisse espérer une pure créature.

Il n'agit point différemment avec nous. Il ordonne aux êtres inanimés ; sa volonté est pour eux une règle infrangible,

tandis qu'il dispose de nous avec un profond respect (Sagesse XII. 18). Sa grâce nous invite, humblement : *Voici*, dit le Seigneur, *que je suis à la porte et que je frappe*, comme un pauvre qui vient demander l'hospitalité. Je frappe, moi le Dieu tout-puissant, vous m'ouvrirez si vous voulez, et je n'entrerai que si vous m'ouvrez. C'est à vous d'ouvrir. *Mais si quelqu'un m'ouvre, je m'assoierai avec lui au festin du soir.* (Apoc. III 20). C'est là ce que je désire de vous : vous sanctifier, vous béatifier. Ce n'est point mon intérêt que je cherche, mais le vôtre. Je laisse votre salut entre vos mains ; sans moi vous ne pouvez rien faire et cependant je n'attends pas que vous me demandiez mon secours : *je me tiens debout à la porte et je frappe.*

A nous donc, d'écouter, d'ouvrir, d'ôter les obstacles, de coopérer à la grâce. A nous d'être attentifs à la voix de Celui qui nous invite, docile à ses désirs, fidèles à ses desseins, généreux à lui obéir.

Imitons la Très Sainte Vierge, l'humilité de son attitude, la prudence de ses questions, la ferveur de ses réponses. Redisons avec elle aux offres de notre Dieu : « *Qu'il me soit fait selon votre parole.* » Et nous mériterons de concevoir en notre esprit l'Auteur même de notre salut. Car « *l'âme qui écoute la parole de Dieu et qui la met en pratique, cette âme est ma mère,* » dit le Seigneur. (Saint Luc, VIII. 21).

V.-M.



Nouvelles de Rome

Le Pape et la catastrophe du 28 décembre. — Dès que le Souverain Pontife eût appris l'effroyable désastre qui venait de ravager les provinces du Sud de l'Italie et particulièrement les villes de Reggio en Calabre et de Messine en Sicile, son immense douleur et sa charité se manifestèrent. Il ordonna des prières publiques pour le soulagement des sinistrés en même temps qu'il faisait organiser des secours temporels et pécuniaires.

Malgré les énormes charges de l'administration pontificale, le Saint Père offrit un million de francs pour faire face aux premières nécessités.

Des souscriptions se sont ouvertes de tous côtés pour subvenir à l'incroyable détresse des malheureuses victimes du cataclysme. Par une pensée touchante, le journal « *La Croix* » a voulu faire passer par les mains du Souverain Pontife le produit de la souscription ouverte par sa direction. Le 17 janvier « *La Croix* » avait transmis ainsi au Père commun des fidèles plus de cinquante mille francs (\$ 10.000) donnés par les catholiques français.

Le Pape hors du Vatican. — Le Souverain Pontife avait mis à la disposition des sinistrés l'Hôpital Sainte Marthe, où il se proposait de les faire soigner à ses frais. A peine les premiers arrivés étaient-ils installés que le Saint Père n'écoulant que sa charité voulut se rendre compte par lui-même si l'installation provisoire n'était point défectueuse. Il traversa donc la galerie qui relie le Vatican à l'Hôpital. Bien qu'il ne pût pas le pied sur un territoire soumis à l'usurpateur des Etats pontificaux, le Pape était réellement alors sorti des limites que la « *Loi des garanties* » a fixées à son domaine et où il jouit des droits « *d'extraterritorialité.* » Le fait n'a d'ailleurs aucune conséquence. A son entrée dans l'Hôpital le Saint Père fut accueilli par des acclamations et des témoignages de surnaturelle affection : les malades et les victimes de la catastrophe se précipitaient autour de lui, pour baiser ses mains et ses pieds. Les personnes mêmes de la suite du Pontife reçurent des marques de cette expansive vénéra-

tion. Le Pape voulut consoler chacun des infortunés ; il donna à tous des paroles d'encouragement, les assura de ses prières, et promit de faire tout le possible pour le soulagement corporel et spirituel des sinistrés demeurés en Sicile et en Calabre.

Mort d'un Cardinal. — On annonce la mort du Cardinal Cretoni, préfet de la Congrégation des Rites. Il était né en 1833 et cardinal prêtre du titre de Sainte-Marie sur la Minerve depuis le 26 juin 1896.

Au collège Saint-Antoine. — Il est difficile de décrire l'anxiété où l'on a vécu dans l'entourage du R^{me} Père Général pendant les quatre jours qui suivent la catastrophe : toute communication télégraphique étant interrompue avec les pays sinistrés. Il arriva cependant une lettre du Ministre Provincial de Calabre, annonçant que l'Eglise et le couvent de Reggio étaient détruits mais que tous les religieux étaient saufs. Le R^{me} Père envoya le R. P. Cyprien Paolini en Sicile pour s'informer de la situation. Les renseignements que ce religieux put lui procurer furent plus consolants qu'on ne pouvait l'attendre. A l'exception de trois religieux dont le vice-commissaire, les franciscains du Couvent de Messine avaient pu s'échapper vivants des ruines de leur monastère et de leur église. Mais tous les couvents, disait-on, étaient détruits, on rapportait aussi que sept pères Capucins avaient trouvé la mort à Palerme.

Sept franciscaines Missionnaires de Marie réunies pour l'adoration dans leur chapelle conventuelle de Messine, auraient dû leur salut à cette circonstance ; car tandis que tout s'écroulait autour d'elles, la chapelle était restée debout et les religieuses n'avaient subi aucun mal.

Du trois au cinq janvier, un Triduum fut célébré pour le repos éternel des victimes : les absoutes alternaient avec les sermons et les prières en langue vulgaire. La ferveur n'avait d'égale que la consternation peinte sur tous les visages. Des offices semblables étaient célébrés dans toutes les églises de la Ville, et l'on y faisait des quêtes pour soulager les survivants de la catastrophe.

Hôtes distingués. — Deux évêques missionnaires appartenant à notre ordre ont séjourné au Couvent de Saint-Antoine dans ces derniers temps : Mgr Odoric Timmer vicaire apostolique du Chan-si méridional et Mgr Ephrem Giessen, V. A. du Chan-Tong septentrional. Tous les deux sont Hollandais. Bien que jeune Mgr Giessen

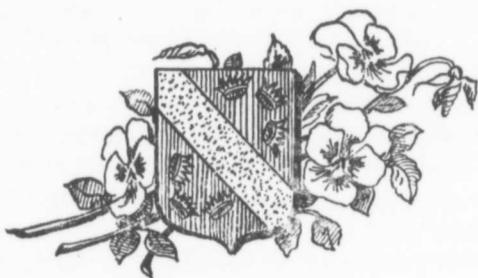
a déjà confessé la foi ; il garde à la tête un souvenir de la persécution des Boxers : c'est la cicatrice d'une blessure qui mit sa vie en sérieux danger.

Le T. R. P. David Fleming. — L'ancien vicaire général de l'ordre est revenu à Rome, au collège des Franciscains irlandais de Saint-Isidore, après une absence de trois ans. Le T. R. Père est consulteur du Saint Office.

Nouveau Consulteur. — Par rescrit du 23 décembre 1908 le R. P. Michael Sleutjes, O. F. M. lecteur de droit canon au collège Saint-Antoine a été inscrit parmi les consultants de la nouvelle Congrégation des Sacrements.

Pieuse union réparatrice. — Par un bref du 23 septembre 1908, le Souverain Pontife a encouragé et enrichi d'indulgences une confrérie érigée au couvent des Franciscains des Iles Sanguinaires diocèse d'Ajaccio, Corse, et dont le but est de réparer les outrages et paroles injurieuses proférés contre la Très Sainte Mère de Dieu, l'Immaculée Vierge Marie. Les faveurs accordées aux membres des cette Pieuse Union Réparatrice sont les suivantes : une douzaine d'indulgences plénières chaque année, et de nombreuses indulgences partielles chaque fois qu'entendant outrager la divine Vierge les associés feront certaines œuvres de réparation.

ROMANUS





LES ANCIENS RÉCOLLETS
LE PÈRE JEAN D'OLBEAU



LE DIRECTEUR DES AMES



peine de retour en France, le Père Jean D'Olbeau fut chargé par ses Supérieurs de la formation des jeunes Religieux, œuvre éminemment importante ; d'elle en effet dépend en grande partie la prospérité et la ferveur de la Province, dont les novices d'aujourd'hui sont les sujets qui la représenteront demain.

L'auteur du manuscrit d'Orléans, à qui nous laisserons plus souvent la plume désormais, s'exprime ainsi : « Depuis son retour (du Canada), ayant été reconnu par ses Supérieurs pour un des plus spirituels d'entre les religieux, des mieux versés dans la théologie mystique, des plus charitables et des plus éclairés en la conduite des âmes, on lui commit le soin des novices et des jeunes profès. Il exerça cet emploi dans les deux provinces de Saint-Denis et de Sainte Marie-Magdeleine, si avantageusement, et éleva ces nouvelles plantes avec tant de bonheur qu'il donna des Supérieurs au Couvent, des Lecteurs à la Philosophie et à la Théologie, et à tout l'Ordre des Définites, des Custodes, des Provinciaux, des Commissaires et des Définites généraux. »

Outre la science qu'il possédait et qui le rendait si apte à la conduite des âmes, le Père D'Olbeau d'après son historien, prisait beaucoup dans un Maître la force de son propre exemple. « Se conformant au sentiment du Sage, il se rendait riche en vertus et prenait un soin particulier d'embellir son âme, afin de paraître aux yeux de ses enfants avec la pureté qu'il voulait leur inspirer, imitant en cela le Fils de Dieu, qui formait ses disciples par son propre exemple et se montrait lui-même tout plein d'amour, lorsqu'il voulait leur apprendre à aimer. »

Pour confirmer ce qu'il vient d'écrire, l'auteur que nous suivons cite une lettre que le Père D'Olbeau écrivit à une Religieuse appelée elle aussi à la charge de former les novices : « Ma chère Sœur, la charge qu'on vous a donnée vous oblige plus que jamais d'être parfaite. Vous travaillez pour vous ; il faut maintenant travailler

pour vous et pour les autres. Comme pour gouverner les bêtes, il faut un homme, aussi pour gouverner des hommes il faut un ange. Vous ne profiterez jamais aux autres, si vous n'êtes, ou ne tâchez au moins d'être toute parfaite. Le meilleur conseil qu'on peut vous donner pour vous acquitter dignement de votre charge, est d'être vous-même ce que vous désirez que soient vos novices, et faire avant que d'enseigner, à l'exemple de Notre Seigneur qui fit durant trente ans, ce qu'ensuite il enseigna en trois : ce qui nous apprend qu'il faut faire dix fois plus que l'on ne dit. Rien n'excite d'avantage à obéir que l'exemple des Supérieurs ; il ne faut pas qu'ils disent : « Faites, mes » « Faisons, » et être les premiers à tout.

« Cet exemple que je désire que vous donniez à ces petites âmes que l'on vous a commises et confiées, ne doit pas être seulement par un motif de leur donner un bon exemple, ni pour quelques autres raisons moins parfaites, mais par une vertu intérieure et une surabondance de dévotion ; en sorte que vous soyez comme un bassin qui regorge au dehors ce qu'il a de trop et d'où rien ne se répand qu'il ne soit tout plein. Mais afin de ne vous pas étonner en requérant de vous une si grande vertu, pensez que si vous n'avez tout ce que je viens de remarquer il faut au moins le désirer et travailler pour l'obtenir. »

L'auteur du manuscrit d'Orléans conclut : « Ce sage maître de la vie spirituelle aurait-il bien pu n'avoir pas dans le cœur ce qu'il couchait sur le papier, enseigner une si belle doctrine et ne la point pratiquer ? Ce serait lui faire injure que de le croire ; et nous devons dire que quand il faisait la peinture de ceux qui entreprennent d'élever des novices, il tirait en même temps son portrait. »

La science, les vertus, les hautes qualités qui faisaient du Père D'Olbeau un parfait maître des novices, un éducateur puissant des âmes dans la vie surnaturelle, ne pouvaient rester longtemps le secret du cloître ; ou plus exactement, les talents du P. D'Olbeau pour la direction des âmes attirèrent l'attention des personnes vivant dans le monde presque en même temps que l'attention de ses Supérieurs. La Divine Providence lui confia beaucoup de personnes désireuses de marcher dans la voie du salut, sous sa direction.

« Il s'est trouvé un grand nombre de saintes âmes qui ont été élevées par ses mains à une vie très sublime, les portant à la mort d'elles-mêmes pour être aussi des hosties du Très-Haut.

« Comme il avait une grande expérience de toutes sortes d'états de grâce, et un don merveilleux pour connaître les esprits, aussi les conduisit-il diversement selon la diversité des voies, par où il remarquait que Dieu voulait les attirer et il ne manquait jamais de les faire arriver au point de la perfection dont ils étaient capables. Mais les deux principaux caractères qui étaient communs à tous ses enfants spirituels, et qui les distinguaient des autres, étaient un détachement entier qui les éloignait des créatures et un recueillement profond qui les unissait à Dieu.

La direction du Père D'Olbeau était si estimée que nous voyons des âmes ne jamais cesser de recourir à ses lumières jusqu'au jour où la mort du saint et savant Directeur vint les priver de ses sages conseils. C'est ainsi qu'un « Monsieur Houmain, lieutenant criminel d'Orléans, homme distingué, » fut sous la direction du Père D'Olbeau pendant trente deux ans. Cet homme « se faisait gloire d'être du nombre de ses pénitents, jusqu'à dire qu'il ne méritait pas d'être sous la discipline d'un directeur aussi sage et aussi prudent qu'était le Père D'Olbeau. » C'est ainsi encore qu'une veuve, Anne de Pichery, fut dirigée pendant vingt-huit ans par notre Récollet et arriva à une haute perfection. Nous reparlerons de cette servante de Dieu.

Après la mort du Père D'Olbeau, plusieurs personnes rendirent par écrit témoignage non seulement de ses vertus, mais surtout de sa haute capacité à diriger les âmes. Citons en deux : « Je soussignée, Marie Renée Rousseau, Supérieure (en 1668) du monastère de la Visitation Sainte-Marie de Dieppe, certifie avoir toujours reconnu le vénérable Père Jean D'Olbeau, vivant religieux Récollet, pour une personne de très haute vertu et fort expérimenté dans les voies intérieures, tant par le rapport de ceux qui le conversaient... que par plusieurs entretiens que j'ai eus avec lui dans l'espace de 25 ans que j'ai eu l'honneur de sa connaissance ; ce qui a fait que je l'ai toujours tenu pour une personne fort spirituelle et fort capable de diriger les âmes, ayant un talent merveilleux pour cela, les établissant dans une grande abnégation d'elles-mêmes et un parfait mépris de toutes les choses créées... »

Le témoignage suivant est de 1669. « Je soussigné, chanoine régulier de l'Ordre de Saint Augustin de la Congrégation de France, certifie avoir connu le R. P. D'Olbeau, religieux de Saint François

pendant plusieurs années que j'ai demeuré à Orléans... et l'avoir vu travailler à la conduite des âmes saintement et utilement ; même d'avoir lu plusieurs petits ouvrages de sa composition et écrits de sa main, de la vie intérieure et théologie mystique, très propres à conduire les âmes à une sublime et solide perfection qui faisaient bien voir la grande élévation de son esprit et les belles lumières dont Dieu, par une faveur très singulière, l'avait rempli. En foi de quoi j'ai signé ce présent certificat le 8^e jour de janvier 1669. Signé : Le Normand. »

Le manuscrit d'Orléans contient neuf témoignages qui tous renferment un éloge des grandes qualités qui firent du Père D'Olbeau un directeur d'âmes éminent et très recherché.

(A suivre)

FR. ODORIC-M.

O. F. M.



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

NOS lecteurs ont appris par les journaux quotidiens qu'une terrible catastrophe, telle que l'histoire du monde n'en avait pas encore mentionné avait couvert de ruines et de cadavres deux provinces de l'Italie méridionale. Nous les invitons instamment à unir leurs prières à celle que le Souverain Pontife à ordonnées dans la ville de Rome pour le repos éternel de ces âmes jetées à l'improviste devant leur Juge. Parmi les victimes, la Famille Franciscaine compte trois religieux du premier Ordre, des Clarisses et un grand nombre de frères et sœurs du Tiers-Ordre.

R. I. P.

La Vénérable Jeanne d'Arc et l'Ordre franciscain

JEANNE d'Arc fut-elle Tertiaire? Il ne paraît pas que la question puisse être jamais tranchée d'une manière définitive ni résolue par une certitude inébranlable. Néanmoins il semble que les historiens aient acquis, en faveur de l'affirmative une probabilité sérieuse. Ce qui est hors de conteste c'est le rôle prépondérant qu'ont joué les Franciscains dans son histoire. M. V. Canet dans son livre "*Jeanne d'Arc et sa mission sociale.*" chap. XXX §3. résume fort bien, ce nous semble, les acquisitions de la critique en disant : "Il n'est pas d'Ordre religieux qui n'ait eu des motifs d'aimer Jeanne d'Arc... Les Franciscains lui tenaient de plus près. Sans qu'elle l'ait dit expressément, il est permis de croire qu'elle appartenait à leur Tiers-Ordre."

Il est impossible en effet de ne pas voir dans la mission de la Pucelle, le couronnement divin de l'œuvre de libération, de pacification du territoire français entreprise au XV^e siècle par les Frères-Mineurs, ou tout au moins, si l'on ne veut admettre entre l'action de la Vierge Lorraine et ce le des Franciscains qu'une similitude de but, il est impossible de supposer que ces ouvriers d'une même cause aient pu demeurer indifférents les uns aux autres. Dans cet âge de foi ardente, il serait invraisemblable que les Mineurs n'eussent pas mis au service de la Pucelle l'organisation dont le Tiers-Ordre assurait la puissance et qu'ils avaient créés en faveur de l'indépendance nationale. Telle était la thèse qu'en mai 1881 M. Siméon Lucé exposait dans la *Revue des Deux-Mondes*.

C'est à ces divers titres que le Rme Père Général fait publier par les *Acta Ordinis*, publication officielle de l'Ordre, numéro de janvier 1909 les décrets concernant les vertus héroïques et les miracles de la Vénérable et qui serviront de base au décret de sa prochaine béatification. Déjà en 1894 le décret d'introduction de la Cause avait été publié par les *Acta Ordinis*.

Collège international des Capucins

IL y a quelques mois seulement, le Souverain Pontife avait manifesté le désir de voir l'Ordre des Frères Mineurs Capucins établir à Rome, à l'instar des autres grands Ordres, un Collège international ou chaque Province enverrait quelques sujets pour se former à la science sacrée

Ce désir est aujourd'hui réalisé, et le Saint Père à hautement félicité le Rme Père Général des Frères Mineurs Capucins de la promptitude avec laquelle l'Ordre avait "non pas, dit Sa Sainteté, obéi à une injonction, mais écouté un simple désir : témoignage de filiale soumission dont elle se montrait heureuse."

A l'Académie Française

CHACQUE année, l'Académie Française, dans une séance publique, décerne ce qu'on appelle " les prix de vertu. " Cette fois, parmi les 119 lauréats couronnés par elle, l'illustre Assemblée à décerné à des prix Montyon aux Sœurs Franciscaines de Royat. Nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous les yeux le passage du rapport du Marquis de Ségur, faisant l'éloge de ces humbles religieuses.

Après avoir parlé des petites Sœurs de Loubeyrat (Puy-de-Dôme) auxquelles l'Académie accorde un prix de 5000 francs. (\$ 1000) — le rapporteur poursuit :

" Une somme pareille et non bien moins placée a honoré dans ce même coin de France, le dévouement des Sœurs Franciscaines de Royat. Celles-ci se sont donné spécialement pour mission d'élever, de préserver les enfants incurables, les faibles de corps et d'esprit, les malheureux *idots infirmes*, qui trop souvent, objet d'humiliation pour ceux qui les ont mis au monde, végètent à l'abandon, jouets et souffre douleurs des vauriens du village. 90 ou 100 de ces déshérités sont annuellement arrachés de la sorte à la misère ou à la dégradation plus affreuse que la mort. Pour subvenir à cette tâche rebutante, les modestes Sœurs de Royat ne possèdent de ressources que le produit des quêtes à domicile, les cadeaux en nature provenant des restes des marchés et du superflu des cuisines. Nos 5.000 francs seront à leurs yeux éblouis un fabuleux Pactole dont elles n'ont jamais eu l'idée. "

On le voit, cette récompense est bien méritée et le portrait fidèle que le Marquis de Ségur fait de ces Religieuses est bien différent de celui que tracent la plupart des journaux anticléricaux et francs-maçons. Ceux qui déblatèrent tant contre les Ordres religieux et le clergé, qu'ils nous montrent, venant d'eux, la millième partie du bien que font ces Religieuses et tant d'autres qui passent leur vie à soulager la misère du prochain.

Honneur donc à l'Académie qui a récompensé ces actes de dévouement. Honneur aux Sœurs Franciscaines de Royat !

(Union séraphique)

CANADA

Une Série de Visites

LE R. P. Amé, du Couvent de Montréal, vient de terminer dans la région une tournée de Tiers-Ordre qui lui a procuré les plus vives satisfactions, et inspire les plus sérieuses espérances pour l'avenir des Fraternités et le bien des paroisses qu'il a visitées. A Saint-Paul de l'Île-aux-Noix, à Saint-Valentin, à Sainte-Rose, à Saint-Lin, à l'Épiphanie, à Saint-Paul de Joliette, à Saint-Thomas de Joliette, à Saint-Félix

de Valois, à Saint-Jean Chrysostôme, partout, de la part de nos Tertiaires et même des autres paroissiens, même bonne volonté, même empressement qui souvent remplissaient les églises et faisaient ressembler les saints exercices à de véritables assemblées de mission. De très belles cérémonies de vêtue et de profession couronnèrent partout la retraite.

A *Saint-Thomas de Joliette*, les discrétaires étant arrivés à terme de mandat, ont été renouvelés, ainsi qu'il suit.

Fraternité des Frères :

Président : M. le Dr Masse ; Assistant : M. Arthur Marion ; Maître des Novices : M. Damase Lépine ; Discrets : MM. Norbert Comtois, Fr. Harnois, Urgel Brien, Léon Goulet, et Cléophas Rondeau.

Fraternité des Sœurs :

Supérieure : Mde Arthur Lasalle ; Assistante et Maîtresse des Novices, Mde Dr Masse ; Discrètes : Mdes J. Barrette, Jos. Généreux, Jos. Forest, Henri Lasalle, Urgel Brien, Lambert, Fr. Harnois et Melle Arthémise Comtois.

En divers endroits, le moment semblant venu de grouper les frères en Fraternités distinctes, l'érection canonique eut lieu et des discrétaires furent constitués.

A *L'Épiphanie*, Président : M. Jos. Edouard Majeau ; Assistant : M. Procul Charlebois ; Maître des Novices : M. Zotique Faust ; Secrétaire Trésorier : M. Onésime Pauzé ; Infirmier : M. Séraphin Poitras.

A *Saint-Jean Chrysostôme*, Président : M. Jos. Majeau ; Assistant : M. Dr J.-A. Toupin ; Maître des Novices : M. Louis Sainte-Marie ; Discrets : MM. Félix Macabée, Téléphore Favreau.

A *Saint-Paul de Joliette*, il n'y avait pas de Fraternité, mais un certain nombre de Tertiaires isolés. Ces éléments épars furent groupés en Fraternité avec le discrétairaire suivant :

Supérieure : Mde Anselme Lasalle ; Assistante : Mde Jos. Lasalle ; Maîtresse des Novices : Mde Jos. Venne ; Secrétaire : Mde Armand Perrault ; Trésorière : Melle Wilhelmine Laporte ; Infirmière : Mde Louis Mandeville.

Plus de 200 personnes, dont 80 hommes et garçons, vinrent à la clôture revêtir les livrées franciscaines. Ce sont donc 2 magnifiques Fraternités en perspective.

Et à *Saint-Félix* donc ! Là le Tiers-Ordre ne comptait que quelques membres isolés : on peut dire qu'il était à peine connu. Mais le terrain, bon par lui-même, était préparé à point. Aussi la parole des PP. Amé et Thomas eut-elle des résultats inespérés. Plus de 500 personnes vinrent demander le saint habit et s'engager sous la bannière franciscaine.

Puissent toutes ces espérances se réaliser et donner les fruits que nous sommes en droit d'en attendre.

Saint-Adelphe

DANS la partie ouest du diocèse de Trois-Rivières, au milieu du vaste comté de Champlain se trouve une paroisse, jeune encore, dédiée à Saint-Adelphe. Depuis déjà douze années, elle possède des tertiaires que le R. P. Maximin réunit en fraternités sous le vocable de N. S. P. Saint François et Sainte Claire, le 7 janvier 1907. Cette année, nos frères et sœurs de Saint-Adelphe ont eu leur visite canonique du 3 au 6 janvier. Inutile de dire qu'ils y sont venus en grand nombre et que presque tous les paroissiens ont rivalisé d'ardeur avec eux pour entendre la parole de Dieu et s'approcher des sacraments.

Le jour de l'Épiphanie il y eut 11 professions et 16 prises d'habit : ce qui fait monter le nombre des Tertiaires à 145. Ces généreux chrétiens ont donc compris que comme les Mages, les tertiaires doivent quitter au moins par le cœur la région du monde, pour suivre la Règle, vraie étoile qui conduit sûrement à Jésus

Ils ont compris que par la prise d'habit et la profession, ils doivent désormais suivre un autre sentier qu'auparavant, et offrir à Dieu sans cesse l'or d'une vie pleine d'amour, l'encens d'une conduite exemplaire, enfin faire de leurs corps une hostie vivante, sainte, agréable au Seigneur : chose d'ailleurs facile pour quiconque aime et pratique fidèlement sa règle de Tertiaire.

FR. M

Sainte-Anne des Plaines

À la suite d'une belle retraite préparatoire à la fête de Noël prêchée par les RR. PP. Ladislas et Cyprien, Franciscains ; 2 hommes et 13 dames prient l'habit de la pénitence de Saint François.

Le R. P. Ladislas nous fit une belle allocution pour stimuler notre zèle et recruter de nouveaux membres et il nous expliqua les principaux points de la règle.

Sr Secrétaire

Saint-Alexandre d'Iberville

LE bienheureux Jean-Marie Vianney estimait comme l'un des bienfaits de Dieu la réapparition du Tiers-Ordre dans nos paroisses. Et il avait raison, " ce sublime ignorant "

Des baptisés, le Tiers-Ordre fait des chrétiens parfaits, en tout, avant tout, toujours. Il sanctifie singulièrement la famille soit que chacun des membres de celle-ci en observe la Règle salutaire, soit même lorsque dans son sein il ne se trouve qu'un Tertiaire vraiment animé de l'esprit du Saint Fondateur. Mais une paroisse où vivent des Tertiaires dignes de ce nom ressemble à la pâte soulevée par un bon ferment : vite elle se bonifie pour Dieu. Et le curé d'Ars concluait " Le Tiers-Ordre est la meilleure œuvre à propager dans les paroisses "

ses : sa bienfaisante propagation est le moyen choisi par la Providence pour notre résurrection morale et religieuse. ”

Que ne peut-il pas faire en particulier pour l'extirpation de “l'alcoolisme ” ?

Ecole et Ordre de pénitence, le Tiers-Ordre préserve ses membres de ce vice, voire même de l'habitude “ du petit coup ” puisqu'il recommande la tempérance dans le boire. Il endigue ce fléau, tant par l'apostolat de la prière publique qu'il impose chaque jour, que par la nécessité qu'il crée à ses membres de se comporter en tout comme des “ Religieux vivant dans le siècle ”.

Puis comment des Tertiaires n'auraient-ils pas à cœur de se dévouer pour la cause de la Tempérance, eux qui savent combien les Frères-Mineurs, leurs pères et frères en Saint François, font chaque jour d'efforts pour l'implanter et la faire régner partout !

Ces vérités incontestables, nous les avons comprises. Aussi le dimanche 24 janvier, en la fête de la Sainte Famille, 132 dames et jeunes filles et 48 prêtres furent heureux de revêtir l'Habit de Saint-François. De tous ces rangs de notre société sortirent des Tertiaires : l'élite de notre paroisse donna généreusement l'exemple, conduite qu'elle était par son désir d'être toute à Dieu, encouragée aussi de voir un Honorable Conseiller Législatif demander les livrées séraphiques.

Daigne saint François, comme chante la liturgie séraphique “ *regarder la vigne qu'il a plantée, et la visiter* ”. Fasse sa protection puissante que, fidèles à notre Règle, nous achevions d'opérer par l'exemple et la prière le bien que nos Pères du premier Ordre ont commencé dans les deux retraites qu'ils ont prêchées ici en octobre 1908 et en janvier 1909.

Un Tertiaire

ETATS-UNIS

Fall-River. Mass

DU 3 au 10 janvier 1909. le R. P. Amé du couvent de Montréal a procédé simultanément à la visite canonique des deux Fraternités de la paroisse Sainte-Anne : la Fté de l'Immaculée Conception et la Fté de Saint Louis de France. Grâce au zèle du dévoué P. Jacquemet. O. P. leur directeur, ces deux Fraternités sont florissantes par le nombre, la régularité et la ferveur

Les discretoires ont été renouvelés le 9 janvier 1909 ; en voici la composition :

Fraternité Saint Louis :

Président : M. Ovide Thibault ; Assistant : M. François Lebeau ;
Secrétaire : M. Charles Pariseau ; Discrets : MM. Anthime Rivard,
Ludger Michaud, Pierre Gagnon, Georges Galland

Fraternité de l'Immaculée Conception :

Présidente : Melle Scholastique Lhéault ; Assistante : Mde Félix Moreau ; Maîtresse des Novices : Mde Valmore Gasse ; Trésorière : Mde Barthélemy Bergeron ; Secrétaire : Melle Virginie Poitras ; Sous-Maîtresse des Novices : Melle Elisa Arpin ; Infirmières : Mdes B. Bergeron, J.-Bte Bond, Melles Anna Ledoux, Elisa Arpin ; Discrètes : Mdes Alex. Autot, Isidore Doyle ;

Saint-Roch de Fall-River

NOUS venons d'avoir l'avantage de notre retraite et visite faites par le P. Amé, franciscain de Montréal. Malgré le mauvais temps, et les fatigues de journées pleines de travail tous nos Tertiaires furent fidèles au rendez-vous et accomplirent leur devoir avec grande générosité.

Les discrétaires ont été renouvelés, de la façon suivante.

Fraternité des Frères :

Supérieur : M. Alphonse Guimond ; Maître des Novices : M. J.-B. Desmarais ; Discrets : MM. Narcisse Héту, Louis Beaudry.

Fraternité des Sœurs :

Supérieure : Mde Napoléon Chagnon ; Assistante : Mde Dr Langevin ; Maîtresse des Novices : Mde Wilfrid Lavigne ; Sous-Maîtresse : Melle Philomène Boisvert ; Secrétaire : Melle Alvina Tisdell ; Trésorière : Mde Alphonse Bernier ; Discrètes : Mdes Jules Prion, M. Gamelin, Théodule Dextrador, Melles Marie Drapeau, Joséphine Francœur, Clarina Désilets,

Sainte-Marie de Manchester

ELLES vont bien nos chères Fraternités ! Si jeunes et déjà si fortes ! 3 ans d'existence seulement ! et déjà plus de 600 membres Elles viennent encore de recevoir un nouvel élan à l'occasion de la retraite que nous a prêchée du 24 au 28 janvier, le P. Amé du couvent de Montréal, qui est en quelque sorte le père de nos fraternités, puisque c'est lui qui les a fondées, lui aussi qui jusqu'à ce jour les a visitées régulièrement. Les saints exercices furent suivis avec un entrain admirable. Chaque matin, à 5 heures le Père Visiteur célébrait la sainte messe à laquelle plusieurs centaines de tertiaires se faisaient un devoir de venir communier avant de se rendre à leur travail. Tous les autres venaient bien fidèlement à l'instruction qui avait lieu plus tard dans la matinée. Le soir, l'église inférieure, cependant vaste, contenait à peine la foule des enfants et amis de saint François, avides d'entendre parler des choses du Tiers-Ordre. Ces saints exercices eurent le plus beau couronnement que l'on puisse ambitionner. Plus de 100 novices faisaient profession, et 120 personnes dont bon nombre d'hommes et de jeunes gens venaient grossir les rangs de l'armée franciscaine en prenant le saint Habit.



Les Missions Franciscaines

CHINE

LE SACRE DE MGR. MAURICE

Nous annonçons en novembre qu'un de nos confrères de la Province Saint Denis avait été nommé Vicaire apostolique du Chan si septentrional ; nous sommes heureux de pouvoir donner aujourd'hui des renseignements complémentaires sur cette nomination.

Le sacre de S.G. Mgr Gabriel Maurice a eu lieu le 30 novembre, dans l'église de Tchefou ; le nouvel élu du Seigneur avait lui-même choisi ce jour, fête de saint André, apôtre, héraut et amant passionné de la croix, en souvenir du regretté Mgr Gœtte son prédécesseur et ami qui avait été sacré ce même jour, cinq ans auparavant.

Dans l'Eglise parée de ses plus somptueux ornements, les séminaristes et les confrères du futur prélat — tous ceux du moins que la distance et le ministère n'avaient pas retenus loin de leur compagnon d'apostolat — se pressaient pour témoigner de leur attachement à leur Frère en saint François, élevé à la dignité Pontificale.

Le Prélat consécrateur fut Mgr Adéodat Wittner — bien connu à présent de nos lecteurs. Il était assisté, selon les prescriptions liturgiques de deux autres évêques Mgr Hennighaus, V. A. du Chan-tong septentrional et de Mgr Césaire Schang, Vic. ap. du Chan-tong oriental : ce dernier avait gracieusement cédé à son coadjuteur l'honneur d'imposer les mains à son ami et confrère de mission.

Le bonheur de tous se devine. Après la Cérémonie qui groupait ces frères et compatriotes exilés pour l'amour de Notre Seigneur sur une terre lointaine et inhospitalière souvent, une fête intime permit à tous d'épancher les sentiments de leurs cœurs. Il y eut des discours, des chants, des toasts, et aussi des prières, des hymnes d'actions de grâces, et des résolutions de servir toujours plus fidèlement le Maître, de travailler toujours plus ardemment au salut des



ÉLÈVES DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE DE TSING-TCHOU-FOU
(au milieu, leur maître coiffé du bonnet)

pa
de

nu

Vic

le

mi

ses

reve

sa

mér

S. C

Chi

Il

pend

où il

A

la di

tion,

anné

Il

Lesb

pour

« *In*

répon

ambit

La

les lat

enfant

l'innoc

lament

orient

de Chi

pauvres païens, de mériter le martyre, si le Bon Dieu voulait accorder cette grâce des grâces.

Comme on se sent unis et frères dans le Cœur de Jésus, alors que nul autre lien ne peut plus attacher les âmes.

Pour mémoire, nous complétons la notice biographique du Vicaire Apostolique du Chen-si dont l'aimable bienveillance et le zèle bien connu ne peuvent manquer de rendre fructueux le ministère.

Il naquit à La Plaine (Loire-Inférieure) le 10 octobre 1862. Il fit ses études au Collège Séraphique de Caen; le 2 août 1878 il revêtit la bure franciscaine; le 4 août de l'année suivante il faisait sa Profession simple; 3 ans après, sa Profession solennelle; et la même année 1882, le 8 décembre, il s'embarquait à Naples avec S. G. Mgr Césaire Schang et le R. P. Anselme à destination de la Chine; il n'avait alors reçu que les Ordres mineurs.

Il séjourna trois ans à Ou-tchang capitale du Hou-pé où il étudia pendant ce temps, la littérature chinoise. Il partit pour le Chen-si où il fut ordonné prêtre le 5 septembre 1886.

Après les événements de 1900, le gouvernement chinois l'éleva à la dignité de mandarin de 5e classe. Il avait déjà connu la persécution, car il fut emprisonné pendant treize jours, à Hou-hsien, quelques années après son arrivée au Chen-si.

Il fut directeur du Séminaire et Provicair. Préconisé Evêque de Lesbit le premier août 1908, Fête de saint Pierre-es-Liens, il a choisi pour armes une croix au milieu des épines avec cette devise: « *In Cruce Voluptas.* » C'est simple et suggestif; et le passé répond que l'avenir ne faillira pas à ces paroles d'une apostolique ambition.

LES ÉCOLES EN CHINE

La question des écoles a partout la même importance. Sous toutes les latitudes en effet, l'avenir dépend de la formation de l'âme des enfants. Heureuses les nations où la sainte mère Eglise protège l'innocence et cultive le cœur des petits. Pour les autres, les lamentables résultats des expériences tentées par les laïcistes français crient assez haut vers quel abîme elles avançaient. Nos missionnaires de Chine ne sont pas soustraits à ces préoccupations. L'un d'eux, un

de nos confrères, écrivait récemment au *Memento*, bulletin des fraternités franciscaines de Paris, l'instructive lettre suivante :

Bikuo, le 26 novembre 1908

S. G. Mgr Césaire Schang m'a fait savoir qu'elle a reçu l'aumône que vous lui avez envoyée pour la fondation d'une école dans mon district. Combien je vous suis reconnaissant de m'aider ainsi à défricher ce champ immense, tout inculte encore ! Assurément nulle part l'argent ne saurait être mieux placé. Des écoles, il m'en faudrait par dizaine dès maintenant. Car outre qu'il est impossible au missionnaire d'enseigner par lui-même la vérité à tout son monde, l'école a encore cet avantage de donner dès le début un cachet de chrétienté à un petit groupe de catéchumènes. Les enfants de l'école forment un noyau autour duquel se groupe toute la chrétienté pour la récitation en commun des prières du matin et du soir. Et puis, quand dans une famille les enfants savent les prières et le catéchisme, le missionnaire a plus de prise sur les parents qui ne peuvent plus objecter qu'ils n'ont personne pour les instruire.

C'est ainsi que je baptiserai bientôt une excellente famille de sept personnes dont un seul enfant est venu à notre école et durant quelques mois seulement. Il est vrai que je l'avais gardé entièrement à mes frais, même pour la nourriture, car son village était à cinq ou six milles d'ici. Mais rentré chez lui il s'est fait catéchiste à son tour.

Je pourrais vous citer nombre de cas semblables et il y en aurait plus encore si je ne me trouvais sans cesse entravé par le manque de ressources. Ah ! vos soixante francs (\$ 12. 00) soyez en sûr, représentent déjà plusieurs familles qui seront gagnées à N. S. Jésus-Christ comme celle dont je vous parle plus haut. C'est vraiment en Chine que les âmes s'acquièrent (sans négliger le travail surnaturel) à prix d'argent.

FR. YVES M. POULIQUEN. O. F. M.

Miss. apost.



Reconnaissance au bon Frère Didace

Au Révérend Père J. Monastère des Franciscains. Montréal.

Mon bon Père,

Je me rends volontiers au désir que vous m'avez exprimé de vous écrire les détails de ma guérison par l'intercession du frère Didace.

Il y a trois ans, j'ai commencé à souffrir d'une grande démangeaison sur le dessus des mains, qui ne s'est passée que depuis quinze jours. Je me suis fait soigner chez nous par un médecin et j'ai fait tous les remèdes qu'on m'enseignait de tous côtés et rien ne m'apportait le soulagement. C'était un genre d'eczéma qui me rendait incapable de travailler ; il y a sept mois j'ai quitté la maison paternelle dans le Nouveau-Brunswick pour venir à Montréal chercher ma guérison. Je me suis engagée dans une famille à Maisonneuve, là j'ai consulté plusieurs médecins mais sans aucun succès de guérison. Ne pouvant pas travailler j'étais décidée à retourner chez nous quand ma sœur qui est employée à la buanderie du Mont-Sainte-Marie m'a dit d'essayer de repasser et si je pouvais être employée à cela je pourrais gagner ma vie ici ; mais je ne pouvais faire le lavage. J'ai eu le bonheur d'aller à l'église des Franciscains avec ma sœur et là je me suis recommandée aux prières. On m'a conseillé de prier le frère Didace et de lui demander ma guérison, depuis quinze jours je suis parfaitement guérie, grâce à Dieu, je puis faire n'importe quel ouvrage et je ne souffre plus du tout et il n'y a aucun signe de la maladie sur mes pauvres mains si brisées. Veuillez, mon bon Père, m'aider à remercier le Bon Dieu et croire à ma sincère reconnaissance.

Votre très humble enfant

MARIE ANNE L.

Signent sept témoins.

Montréal. — Je certifie qu'ayant souffert d'une plaie à la jambe, et n'étant fait soigner par le médecin, celui-ci déclara que ce serait peut-être long à guérir ; alors tout en faisant les remèdes prescrits j'eus recours au Bon Frère Didace que je désire remercier, en le fai-

sant annoncer dans la *Revue*, car dans l'espace de la neuvaine je fus guérie radicalement.

Ede A. B.

22 novembre 1908.

Montréal. — Je certifie que mon enfant Delphine M., âgée de 14 ans, après s'être brûlée à la figure, aux bras et à la poitrine, a été guérie sans (qu'il restât) aucune trace sur la figure. Sur le conseil de sa tante, Mde Ubald M. (nous avons) invoqué le bon Frère Didace, (et promis de faire) publier dans vos *Annales*, si la figure ne gardait aucune trace de l'accident. La poitrine et les bras sont très marqués, mais la figure est intacte. Et moi sa mère je rends hommage au bon Frère Didace et lui en attribue tout le mérite.

Dame Arthur M., Médéric G., Arthur B., témoins et plusieurs autres.

Saint-Michel de Bellechasse. — Reconnaissance et action de grâces au bon Frère Didace pour une faveur obtenue par son intercession. Promesse de faire publier.

Marthe B.

Sainte-Foy. — Il y a deux ans, je souffrais de maux d'estomac que le médecin ne pouvait soulager. Comme le mal s'aggravait je demandai aux Pères Franciscains une neuvaine au Bon Frère Didace; on m'envoya 2 images, l'une pour mettre dans l'eau et l'autre que je devais porter sur moi. Sur la fin de la neuvaine je me suis trouvée complètement guérie.

Mde G. L.

Cap Madeleine. — Je remercie le Frère Didace pour la guérison d'un mal au côté qui m'empêchait de vaquer à mes occupations. Après une neuvaine en son honneur et la promesse de publier, j'ai été guérie.

Mde G.

Bank Village N. H. — Je viens remercier le bon Frère Didace pour un soulagement obtenu par ma mère dans une maladie après promesse de faire publier dans la *Revue*. Une demi-heure après cette promesse elle se trouva mieux: je vous remercie, ô Bon Frère Didace!

G. B.





Chronique Antonienne



COMME UN HOMME

JE n'appellerai pas cela un miracle, si vous ne le voulez pas, mon Père ; vous êtes plus savant que moi et vous connaissez mieux la manière de dire les choses ; mais appelez-le comme vous voudrez — toujours est il que ce n'est pas naturel et qu'il faut le publier à l'honneur de saint Antoine de Padoue.

Un homme de trente ans condamné par les médecins qui ne lui donnaient plus que trois mois à vivre et qui après une neuvaine au bon Saint est si parfaitement guéri qu'il travaille comme un homme, oui mon Père, *comme un homme !* trouvez-vous cela naturel ? n'est-ce pas un miracle ? Et ne faut-il pas le raconter à tout le monde pour donner confiance à saint Antoine ?

Je suis bien content de vous voir, mon Père. Vous allez me mettre cette grâce-là dans la *Revue du Tiers-Ordre*. Voyez-vous, je lis la *Revue*, bien régulièrement, chaque mois.—De ce temps-ci, par parenthèse, je me trouve un peu en retard, vu que je viens de passer bien du temps sur mon dos sans bouger — Eh bien ! Ce n'est pas pour rien dire contre les histoires que publie la *Revue*, il y en a de bien intéressantes, mais permettez-moi de trouver que la mienne en vaut un autre et que vous en avez imprimé qui ne la valent pas.

Voici donc le fait et vous pouvez le publier sans en changer un mot, parce qu'il n'y en a pas un qui ne soit vrai. Je n'ai jamais eu l'habitude de conter des menteries ; je suis connu pour cela et même je suis sûr d'avoir un bon témoignage à ce sujet dans notre Fraternité, si vous voulez le demander. Je vous dis donc que je n'ai jamais eu l'habitude de conter des menteries ; mais à cette heure où me voici quasiment sur mon lit de mort, vu mon grand âge et la maladie que les médecins m'ont reconnue, tout prêt à paraître devant le Bon Dieu, je ne voudrais pas vous tromper.

C'est au mois de mars dernier que l'affaire est arrivée ; j'étais dans le temps garde-malade à l'hôpital N. sur la rue X. C'est de là que je suis parti pour aller à l'Hôtel-Dieu où j'ai passé tout l'été : je suis venu ici ensuite, pas guéri, comme vous voyez.

Mon neveu, le fils de ma sœur, un nommé Félix J*** vint donc me trouver à l'Hôpital pour voir si je pourrais l'y faire entrer. Il était dans un état pitoyable, maigre, pâle avec les pommettes rouge-vif, les yeux creux, le dos arrondi ; il ne tenait pas sur ses jambes. En le voyant si mal pris, je vais trouver notre bonne Sœur Supérieure, et je lui dis :

« Révérende Sœur, voilà mon neveu ; si vous aviez un lit pour lui, je crois qu'il ne l'occuperait pas longtemps : »

Il y avait justement un lit vide en haut, dans la salle du Sacré-Cœur. On y installa mon neveu et les médecins le virent voir. Trois l'auscultèrent l'un après l'autre et leur sentence fut identique.

« M. D*** me dirent-ils, il sera aussi bien chez lui qu'ici pour mourir. Il n'y a plus rien à faire, dans trois mois il sera enterré ; mieux vaut le rendre à sa famille. »

Pensez-vous, mon Père, qu'on pouvait laisser mourir ce jeune homme, chef d'une famille qui avait besoin de lui ?

« C'est bon, lui dis-je, retourne chez toi, mais nous allons faire une neuvaine à saint Antoine, et nous verrons, »

Je vais lui acheter un petit livre, des médailles, des images, des brefs, enfin tout ce qu'il fallait pour une neuvaine de *première classe* ; je le recommande aux prières ici et là, je demande une neuvaine chez nos Pères, j'écris aux RR. MM. Carmélites... Enfin je fais pour le mieux...

Eh bien ! mon Père, au bout de la neuvaine il était guéri, tiré de la consommation qui devait l'enterrer en trois mois. Peu après il reprit son travail, il est même venu me voir : grand, gros, superbe, un autre homme tout à fait.

Et tenez ! j'ai là la lettre qu'il m'a écrite au nouvel an. Il continue à se bien porter, il travaille dehors au froid, à la pluie, à la neige, par tous les temps : comme un homme.

Honneur et reconnaissance à saint Antoine !

Tout de même, s'il voulait me guérir, moi aussi !

Priez avec moi, mon Père. Ce n'est pas que je tienne à la vie ; mais j'ai encore une ou deux bonnes œuvres à finir avant de m'en aller... je voudrais bien compléter la dot de ma petite nièce qui doit entrer en communauté... Enfin à la volonté du bon Dieu.

Pour récit conforme :

D. S.

Les Rameaux et Pâques à Jérusalem

LE Comité des PÈLERINAGES SAINT LOUIS à Jérusalem, prépare son *vingtième pèlerinage*.

Les pèlerins auront l'immense avantage de passer les fêtes des Rameaux et de Pâques à Jérusalem, et de suivre l'itinéraire le plus intéressant comprenant les stations suivantes : Marseille, Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Ephèse, Rhodes, Beyrouth, Mont-Liban, Baalbeck, Damas, Tibériade, Nazareth, Mont-Carmel, Bethléem : toute la Galilée, Naplouse en Samarie et la Judée ; c'est la première fois que Naplouse figure sur l'itinéraire général. Au retour les pèlerins visiteront l'Égypte, Port-Saïd, Alexandrie, Le Caire, Memphis, Héliopolis et le sanctuaire de Matarieh. (1)

Le départ est fixé au 11 mars et les pèlerins ont la faculté de visiter Rome ou de s'embarquer directement à Naples ; ils pourront aussi obtenir une prolongation de séjour à Jérusalem ou en Égypte, mais le retour est fixé au 21 avril. Par indult spécial, les prêtres pourront célébrer la sainte messe à bord du navire jusqu'à l'arrivée en Palestine.

BIBLIOGRAPHIE



ACTES du VII^e Congrès Franciscain tenu à Paray-le-Monial du 8 au 11 août 1908 sous la présidence de S. G. Mgr Villard, évêque d'Autun. Un vol. in-8° raisin, prix, \$ 1.00 aux bureau de l'**Union séraphique**, 11, avenue Roqueville, **Monte-Carlo**.

* *

Histoire de la Rvde. M. MARIE SÉRAPHINE du DIVIN CŒUR DE JÉSUS, Fondatrice et prieure du premier **Carmel au Canada** par une Religieuse de ce monastère. Un vol. in-40 de 560 pp. — Au monastère, rue du Carmel.

C'est avec le naïf abandon et la charmante simplicité d'une aïeule narrant à ses

(1) Demander le programme détaillé à M. le Chanoine Potard, rue Humboldt 25, Paris XIV.

petits enfants les fastes et les épreuves de la famille que la digne survivante des Mères françaises qui vinrent en 1875 implanter dans la terre canadienne l'ordre de la Vierge raconte aux jeunes générations du Carmel la vie et l'œuvre de leur vénérable fondatrice. Car c'est évidemment pour les futures Carmélites — celles d'aujourd'hui ayant reçu oralement ces touchantes traditions — c'est évidemment pour les futures Carmélites et pour elles seules que la pieuse Mère a pris la plume et rempli de souvenirs très-frais, très-vécus et qu'on sent infaillibles d'exactitude le gros volume qui formera son testament de fondatrice. Néanmoins sa diffusion dans le public est une bonne fortune pour tous les amateurs de biographies édifiantes.

Il y a bien des choses à admirer dans ce livre, et d'abord l'admiration de l'auteur pour son héroïne : tout de suite on devine la maîtresse femme et la sainte religieuse que fut Mère Séraphine en entendant la femme d'esprit et vertu qu'est sa biographe, parler d'elle avec un enthousiasme que ni l'intimité du cloître ni la séparation dans la mort n'ont entamé. On peut admirer aussi à quel point la fille s'est pénétrée de l'esprit de sa mère ; et c'est encore un rare bonheur pour le Carmel que cette tradition vivante ait consigné dans un livre qui demeurera les exemples et les expériences qu'elle avait puisés à la pureté de la source.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque ayant daigné hautement approuver *cette œuvre de sincérité parfaite et de piété filiale* et en recommander la lecture aux communautés religieuses et aux familles, nous ne saurions nous permettre de rien ajouter aux éloges et aux recommandations du Premier Pasteur. Mais on tolérera que nous émettions un vœu. S'il devenait nécessaire de publier une seconde édition de cet estimable ouvrage, il serait sans doute très apprécié qu'une main compétente vint préciser çà et là par quelques notes topographiques, chronologiques, par l'addition de quelques noms propres, certains passages du récit, très clairs aujourd'hui mais qui s'obscurciront avec le temps, à cause de leur caractère subjectif. On aimerait aussi avoir sous la main, en appendice, un résumé de l'ouvrage du R. P. Braun. S. J. « Une Fleur du Carmel Canadien » et — l'ajouterais-je ! — une notice sur la part qu'a prise sa biographe à l'œuvre de la vénérable fondatrice. L'humble écrivain s'est trop effacée — beaucoup trop — dans son livre, pour qu'elle n'ait point excité d'autant le désir de la voir associée au souvenir de son héroïque mère.

V.-M.



Le R. P. Paul-Joseph Cuche

LE 20 décembre dernier, s'endormait pieusement dans le Seigneur, à Menin, Belgique, en notre récente fondation maintenant marquée du signe de la croix, le Rév. Père Paul Joseph Cuche.

Né à Paris le 3 mai 1861 d'une famille distinguée, Henri Hippolyte Joseph Cuche fit ses études classiques au Collège Saint Charles de Saint-Brieuc, alors dirigé par les Pères Dominicains. Admis ensuite à l'Ecole Normale Supérieure, il préféra entrer à l'Ecole Polytechnique de Paris dont il suivit les cours brillamment et sortit avec des monceaux de notes sur les sciences exactes qui étaient l'objet de ses préférences.

Nous ne savons comment Dieu l'appela à l'état ecclésiastique. Toujours est-il que devenu prêtre en 1885 et vicaire à Caen où il occupa quelque temps le poste laissé vacant par Mgr Touchet, actuellement évêque d'Orléans, il se sentit attiré à la vie franciscaine. En juillet 1889, il frappait à la porte du noviciat de Pau où l'on remarqua aussitôt que sa haute stature, son esprit élevé et sa scier ce peu ordinaire. Vêtu du saint habit le 18 juillet 1889, il fit profession à Pau le 19 juillet 1890, et désireux de travailler à la conversion des infidèles il partit pour la Chine. Sa faible santé l'obligea à s'arrêter à Jérusalem où il fit sa profession solennelle. Il se consacra alors à la mission de Terre Sainte. Revenu à Paris en 1896, le mal qui l'avait frappé sur la route de la Chine se prononça et dès lors il eut à lutter contre le phthisie jusqu'à sa mort. Il ne s'avoua jamais vaincu.

Sa rare énergie lui fit accepter malgré son état de santé d'abord la charge de Gardien de Roubaix, puis en 1900 celle de lecteur d'Ecriture Sainte et de Droit canon. Son cours était très soigneusement préparé et ses souvenirs de Palestine y jetaient un grand intérêt. Il connaissait d'ailleurs plusieurs langues, entre autres l'hébreu, l'arabe et le chinois. Il eut à cette même époque l'occasion d'exercer ses aptitudes peu ordinaires pour la prédication. La retraite qu'il prêcha en 1900 dans les divers couvents de la Province fut très-remarquée pour la solidité de la doctrine théologique et la connaissance profonde du cœur humain.

Dès qu'il se crut suffisamment rétabli, le Père Paul-Joseph renouvela sa demande d'aller en Chine. Cette fois, en effet, il parvint jusqu'à Che-fou ; mais sa santé lui fit obstacle de nouveau et il dut revenir en France. Lors des expulsions il repassa en Terre-Sainte, et y séjourna plusieurs années, comme président d'une communauté, puis il revint exténué à San-Remo. Là il se dépensa encore au salut des âmes en prenant soin d'une œuvre que sa connaissance de l'italien lui permettait de desservir avec fruit. Enfin il revint dans sa Province pour y mourir, en exil, à Menin.

Tous ceux qui l'ont connu ont admiré son esprit de foi. Il le manifestait jusque dans ses conversations par des locutions familières : « S'il plaît à Dieu ! Avec la grâce de Dieu ! » Dans tous les événements il savait reconnaître la volonté de Dieu en particulier dans la maladie qui minait sa forte constitution. Durant les derniers temps surtout cet esprit de foi lui inspirait une constante et héroïque résignation.

Il a beaucoup souffert ; physiquement, la maladie de poitrine qu'il traîna si longtemps était compliquée d'une fistule tuberculeuse au côté droit ; au dire du médecin, ce devait être pour lui un martyre continu. Cependant jamais on ne l'entendait se plaindre, à peine pouvait-on deviner sa souffrance en le voyant porter la main à son côté, comme pour le comprimer. Il a souffert aussi moralement : d'une intelligence pleine d'originalité, d'un caractère très personnel il n'a pas toujours été compris et estimé à sa valeur. Mais il disait dans ces rencontres, « Que la volonté de Dieu sur moi soit que je souffre et que je meure, je le comprends si bien que je ne voudrais changer ma position pour rien au monde. »

Au milieu de ses souffrances, jusqu'à son dernier soupir sa crainte fut toujours de n'être pas assez uni au Bon Dieu

Depuis quelque temps, incapable du ministère extérieur, il s'adorait sous l'impulsion de son frère, professeur de droit à l'Université de Grenoble, aux études spéculatives qui avaient toujours été l'un de ses attraits et collaborait à la *Revue de Philosophie*. Après sa mort le Directeur de cette *Revue* le distingué Monsieur l'abbé Peillaube pouvait dire : « Nous perdons en lui un très-précieux collaborateur : il est regrettable qu'il n'ait pas été orienté plus tôt de ce côté. Il avait un talent particulier pour découvrir le point faible d'un système, pour tirer au clair les choses les plus embrouillées. » Deux de ses travaux qui ont été publiés à part « Le Monisme » et « Le Procès de l'Absolu » témoignent assez de la lucidité de son intelligence.

Quand la maladie le terrassa, il avait posé les jalons d'une vaste étude sur le *Prescientifique*. Depuis de longues années il y travaillait avec persévérance. Les ouvrages qui devaient lui fournir les matériaux de ce travail l'avaient accompagné dans ses pérégrinations en Chine et en Terre-Sainte. Il allait se mettre à la rédaction définitive de son œuvre quand le mal le frappa avec une acuité plus vive et le força au repos, ou plutôt à la lutte suprême qui devait le conduire au repos éternel. Aussi, ce qui lui coûta le plus ne fut pas tant le sacrifice de sa vie que celui de « ses chères études » comme il le disait, et de son travail de prédilection. Le matin même de sa mort, tout en renouvelant son sacrifice entier et total, il ne pouvait s'empêcher de dire : « J'aurais aimé terminer cette étude, car là se trouve le point de départ des erreurs modernistes et le Pape veut qu'on étudie à fond ces sortes de sujets. »

C'était certainement une intelligence supérieure qui eût produit de riches fruits si elle avait été plus tôt mise en contribution pour ces sortes de travaux, mais le P. Paul-Joseph préféra toujours l'action directe sur les âmes par le ministère apostolique ; ce ministère fut intense jusqu'au jour où la maladie devenue plus grave le força à s'abstenir du travail extérieur.

Sa conversation toujours sérieuse et ses rapports toujours distingués portaient un double cachet suivant les circonstances. Tantôt il se montrait penseur profond et vrai savant, tantôt homme intérieur et d'une rare spiritualité. Plusieurs opuscules édités par lui font foi de son esprit intérieur et de sa dévotion. Ce sont : *Le missionnaire qui ne meurt pas*, c'est-à-dire saint Antoine de Padoue ; *Méditation fondamentale*, *Chemin de la Croix*, *Marie prédestinée et préservée*. Il

avait une grande dévotion envers la Sainte-Vierge dont il voulut avoir l'image en face de son lit de douleurs. Le jour de l'Immaculée-Conception, il dit à son directeur : « J'avais voulu fêter l'Immaculée-Conception au Ciel, j'y fêterai certainement la Noël. »

Vrai savant et vrai spirituel, le Père Paul-Joseph fut aussi un vrai religieux, qui ne sut jamais faire les choses à moitié. Des supérieurs plus jeunes que lui admiraient son respect, sa déférence et la délicatesse de son obéissance. Ses confrères pouvaient remarquer également la grande courtoisie et la distinction de manières dont il s'est jamais départi envers personne, religieux ou séculiers.

Dès le mois d'août 1908, les supérieurs voyant son état empirer et une nouvelle crise se préparer l'avait placé à l'Hôpital à Menin. Médecins et religieuses étaient surpris de l'extrême et surnaturelle énergie de cet homme ; elle seule, disaient-ils, pouvait le soutenir. Mais vers la mi-novembre comprenant qu'il entraînait dans la lutte définitive, il demanda en grâce de retourner au couvent pour y mourir.

Malgré l'exiguïté du local où vivent à Menin nos religieux exilés, on s'empresse de l'exaucer. Il reçut l'Extrême-Onction au milieu de ses frères le 17 novembre. Tant qu'il put se lever, il allait le matin faire la sainte communion à l'oratoire. Un matin retombant de faiblesse, il dit : « C'est fini maintenant ». De fait il ne leva plus, mais il reçut encore la Sainte Communion chaque matin jusqu'au jour de sa mort.

Peu de temps avant sa mort lui arriva pour l'entremise de sa sœur, supérieure d'une communauté religieuse à Rome, une bénédiction spéciale du Saint-Père. Il la reçut avec un bonheur d'autant plus sensible qu'il était pénétré d'une très-grande admiration pour la personne de Pie X.

Le dimanche 20 décembre, on vit approcher le dernier moment, il renouvela une dernière fois le sacrifice de sa vie pour la fondation de Menin, la prospérité de notre Province et le salut de la France, et vers 7 heures du soir, près de ses frères qui priaient pour lui, il quittait sans agonie cette terre d'exil pour aller recevoir dans la patrie la récompense du vrai religieux.

Malgré la dispersion, sa fidélité à la règle lui avait valu la grâce de mourir quand même au milieu des siens. C'est dans le pauvre oratoire de Menin trop petit naturellement pour recevoir les fidèles qui vinrent témoigner leurs sympathies aux religieux étrangers qu'eut lieu le service funèbre chanté par les élèves du Collège séraphique.

Le corps du cher Père ne devait pas reposer en la terre d'exil. Monsieur Cuche frère du défunt fit les plus vives instances pour l'obtenir afin qu'il fût déposé dans le caveau de la famille au cimetière Montparnasse à Paris.

Nous demandons aux Tertiaires et à nos lecteurs de joindre leurs prières aux nôtres pour hâter, s'il en est encore besoin, l'entrée dans la lumière et l'éternel repos de ce bon et fidèle serviteur de Dieu leur frère en Saint François.

C.-M.





NECROLOGIE

Montréal. — Fraternité Saint-Antoine. — Mde Ed. Vaillancourt, née Léocadie Laberge, en religion Sr Notre-Dame des Sept-Douleurs, décédée le 13 novembre, après 5½ ans de profession.

— Mde Paul Brunette, née Odile Deschesnes, en religion Sr M. du Sacré-Cœur, décédée en décembre, à l'âge de 35 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Mde Narcisse Faucher, en religion Sœur Elizabeth, décédée le 23 décembre, à l'âge de 48 ans.

— Mde F. Magl. Fouchette, née Ermeline Charbonneau, en religion Sr Marie du Sacré-Cœur, décédée le 25 janvier à l'âge de 65 ans, après 10 ans de profession.

— Mde Joseph Versailles, en religion Saint Paul de la Croix, décédée le 31 janvier, après 8 ans de profession.

— Mde Blanche Vigeant, en religion Sr Saint-François, décédée le 7 février, après 2½ ans de profession.

— Fraternité Saint-François. — M. L. A. Labadie, décédé le 21 janvier, à l'âge de 51 ans, après 10 ans de profession.

— M. Alfred L. Paradis, en religion fr. Léonard, décédé le 21 janvier à l'âge de 51 ans.

— M. Cyriaque Filiatreault en religion, Fr François d'Assise, décédé le 15 janvier à l'âge de 71 ans, après 18 ans de profession.

— Mde François Leduc, née Angéline Châles, décédée le 5 février à l'âge de 75 ans, après plusieurs années de profession.

— Fraternité Sainte-Elizabeth. — M. Hormidas Viau, en religion fr. Antoine, décédé le 30 juin 1908 à l'âge de 58 ans, après 4 ans de profession.

— Fraternité du Très-Sacrement. — Mde Arthur Sauviat, née Arthémise Déchène, en religion Sr Sainte-Marguerite de Cortone, décédée le 15 février 1909, à l'âge de 29 ans, après 2 ans de profession.

« Le dévouement infatigable de l'épouse fait les délices de son mari, et dans son savoir-faire il trouve son plus puissant encouragement ; c'est un présent de Dieu qu'une épouse sage et discrète, et rien n'est comparable à une épouse instruite de ses devoirs ; c'est un bienfait au-dessus de tout autre bienfait qu'une épouse pieuse et modeste, et aucun trésor ne vaut une épouse chaste. » (Eccli. xxvi 16 etc). Ce portrait de l'épouse chrétienne, et, nous pouvons le dire, surtout de la tertiaire,

tracé longtemps d'avance par l'Écriture-Sainte, nous l'avons vu réalisé dans celle qui, naguère encore, fut notre sœur dans le Tiers-Ordre. Dieu lui accorda le bonheur ardemment désiré de mourir assistée par un Père. R. I. P.

Saint-Sauveur. — Québec. — Mde Joseph Bourgouin, en religion Sr Saint-Joseph décédée le 27 janvier à l'âge de 74 ans, après 20 ans de profession.

Retirée depuis quelques années à l'Hôpital Général, cette tertiaire a donné de grands exemples de piété, de charité et d'amour des souffrances; vraie fille de saint François imitatrice fidèle de Jésus crucifié, qu'elle repose dans la paix et la joie des élus.

— Mlle Elizabeth Noël, en religion Sr Benoit-Labre, décédée le 20 janvier à l'âge de 82 ans après 20 ans de profession.

Sainte-Anne de Beaupré. — Au monastère des Franciscaines Missionnaires de Marie Mère Marie Eugénie, de Jésus, née Léa Piché de Montréal décédée le 1^{er} février 1909 dans la 35^e année de son âge, et dans la 14^e de sa vie religieuse.

Trois-Rivières. — Mde Joseph Giroux née Marcelline Léveillée, en religion Sr Joseph, décédée le 14 décembre 1908 à l'âge de 81 ans, après 26 ans de profession.

— Mde Frédéric Houle née Zélia Bellemare, en religion Sr Frédéric, décédée le 15 décembre 1908 à l'âge 45 ans, après 21 ans de profession.

— Rose Chamberland fille de Charles, en religion Sr Rose, décédée le 29 décembre 1908 à l'âge de 88 ans, après 25 ans de profession.

— Mde Louis Lessard, née Sophie Gagnon, en religion Sr Joseph décédée le 15 janvier 1909 à l'âge de 89 ans, après 27 ans de profession.

Shawenegan Falls. — Mde Amédée Bouvet, née Elisée Béliveau, en religion Sœur Albert, décédée le 17 décembre à l'âge de 59 ans après 2½ ans de profession.

— M. Narcisse Lamy, décédé le 13^e décembre, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Mlle Délangis, décédée le 31 décembre, professe au lit de mort.

Saint-Fabien de Rimouski. — M. Romuald Gagnon, décédé le 9 décembre à l'âge de 76 ans.

Mascouche. — Mlle Domithilde Lapointe, en religion Sr M.-Madeleine de Pazzi, décédée le 4 janvier à l'âge de 86 ans, après 10 ans de profession.

Saint-Joseph de Lévis. — Mde Joseph Guénard, née Berna-

dette Therrien, en religion Sr Sainte-Anne décédée le 7 janvier à l'âge de 35 ans après 1½ an de profession.

Notre-Dame de Lévis. — Mde Samuel Bélanger, née Marie-Louise Garant, décédée le 22 janvier après 8 ans de profession.

— Mde Vve Etienne Samson, née Léocadie Lachance, en religion Sr Sainte-Marguerite, décédée le 24 janvier après 23½ ans de profession.

— Mde Frs Bégin, née Philomène Samson, décédée le 27 janvier après 18 mois de profession.

Saint-Laurent (près Montréal). — Mde J. Sentenne, née Marguerite Buisson, en religion Sr Sainte-Marguerite de Cortone décédée le 14 janvier à l'âge de 77 ans après 12 ans de profession.

— Mlle Sophie Lanouette, décédée le 13 janvier.

Saint-Damase (Saint-Heya). — M. Napoléon Hippolyte Coiteux, en religion Fr. Pierre-Baptiste, décédé le 10 juillet 1908 à l'âge de 56½ ans après plusieurs années de profession.

Digne fils du Séraphique saint François autant par ses solides vertus que par la tendre délicatesse de son cœur, il fut toujours un époux modèle, un père aimant et dévoué qui ne s'épargna ni travaux, ni ennuis pour donner à la nombreuse famille qu'il avait reçue du ciel, une éducation chrétienne supérieure, éducation que lui-même avait commencée en famille par l'exemple d'une vie toute de sacrifices et de devoirs amoureusement accomplis sous l'œil de Dieu. Il eut l'honneur d'offrir au Seigneur, pour les consacrer à son service, deux âmes qui lui avaient été confiées et qu'il lui donna généreusement.

L'extrême sensibilité de son âme minait peu à peu ce chrétien qui pouvait dire lui aussi : Je me réjouis avec ceux qui sont dans la joie et je pleure avec ceux qui pleurent. Aussi c'est soudainement qu'il fut enlevé à l'affection des siens, à l'aube d'un jour anniversaire de joies intimes. Le Seigneur l'a voulu ! que son saint Nom soit béni ! Puissent les quatre enfants qui l'ont devancés dans les célestes demeures, venir à sa rencontre le conduire auprès du Dieu qu'il a aimé et servi si fidèlement ici-bas, afin de recevoir la couronne des élus.

Longueuil. — Mde Philéas Dubuc, née Marguerite Vincent, décédée le 24 janvier après plusieurs années de profession.

Saint-Boniface de Shawanegan. — Mde François Dubé, née Sophie Allard, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 29 février âgée de 75 ans. Elle avait revêtu le saint Habit le 25 décembre 1895.

— Mde Vve Thomas Désaulniers, née M.-Louise Deschesnes, en religion Sr Sainte-Apolline, décédée le 21 mars 1908, à l'âge de 85 ans après 20 ans de profession.

— Mde Vve Sévère Béland, née Julie Rabouin, en religion Sr

Sainte-Françoise décédée le 7 septembre à l'âge de 82 ans après 4 ans de profession.

— Mde J.-Bte Paradis, née Euphémie Ringuette, en religion Sr Sainte-Euphémie, décédée le 11 septembre à l'âge de 70 ans après 8 ans de profession.

Cette pieuse tertiaire était éprise d'un zèle admirable pour toutes les œuvres paroissiales. Pendant plusieurs années, elle remplit avec autant d'exactitude, que de dévouement le rôle de zélatrice des œuvres de la Propagation de la Foi de Saint-François de Sales et de la Sainte-Enfance.

— M. Basile Thibault, en religion Fr. Saint-François décédé le 23 novembre à l'âge avancé de 94 ans après 10 ans de profession.

Saint-Gabriel de Brandon. — Mde Auguste Godar, en religion Sr Sainte-Brigitte, décédée le 27 janvier à l'âge de 87 ans après 1½ an de profession.

— M. Louis St-Yves, en religion Fr. François d'Assise, décédé le 28 janvier à l'âge de 74 ans après 1½ an de profession.

Sainte-Angèle de Laval. — Mde Hilaire Bellefeuille, en religion Sr Marie-Elisabeth décédée le 13 décembre 1908 à l'âge de 72 ans.

— Mlle Eléonore Ducharme, en religion Sr Elisa décédée le 24 octobre à l'âge de 71 ans.

— Mde Olivier Levasseur, en religion Sr Sainte-Anastasia décédée le 22 août à l'âge de 64 ans.

— Mde Narcisse Lemarier, en religion Sr Sainte-Anastase décédée le 15 septembre à l'âge de 64 ans.

Lavaltrie. — MM. Achilles Martineau, Pierre Miron, Antoine Turgeon, Mde Joséphine Lafortune.

Sainte-Thérèse de B. — Mde Vve Janvier Lesage, née Florentine Bastien, décédée en janvier après plusieurs années de profession.

Saint-Philippe de Laprairie. — Mde Luc Lefebvre, en religion Sr Sainte-Elisabeth décédée le 16 janvier à l'âge de 72 ans.

Pointe-aux-Trembles (Portneuf). — Mlle Clémentine Béland, en religion Sr Gertrude décédée le 23 janvier à l'âge de 26½ ans après 8½ ans de profession.

Quoique tertiaire isolée, cette chère sœur n'en a pas été moins un modèle de résignation. Atteinte depuis 7 ans d'une maladie grave, elle sut, malgré ses souffrances, se dépenser à l'éducation des petits enfants et leur enseigner à aimer le Dieu qu'elle aimait. D'une haute intelligence doublée d'un esprit cultivé, elle ne cherchait que l'ombre et l'oubli. Clouée sur un lit de douleurs depuis 6 mois, elle a souffert et est morte comme une prédestinée.

R. I. P.

Faveurs diverses

Montréal. — Remerciements à saint François, saint Antoine et saint Expédit pour grâce obtenue. J. X. T. — Profonde reconnaissance à N. D. des 7 Douleurs et saint Joseph pour faveur obtenue. Mde S. — Remerciements à la sainte Vierge saint Joseph, Frère Didace pour soulagement obtenu dans sa maladie grave après promesse de publier dans la *Revue*. Mde Dr E. P. — Remerciements à saint Antoine pour un emploi obtenu par son intercession. — Grande faveur obtenue au cours d'une maladie grave par l'intercession de Marie Immaculée, de saint Antoine et de saint Gérard Majella, après promesse de publier dans la *Revue* Mde Z. M. — Remerciements à saint Antoine pour faveur obtenue. A. B. — **Saint-Sauveur de Québec.** — Janvier 1909. J'étais un peu découragée de ce que mon enfant ne pouvait aucunement apprendre à lire, il ne pouvait pas même reconnaître ses lettres qu'il nommait couramment de mémoire, depuis longtemps. Je mis ma confiance en saint Antoine et je commençai une neuvaine en son honneur. Au milieu de la neuvaine, l'enfant commença à distinguer ses lettres ; à la fin de la neuvaine, il commençait à assembler ses lettres et à trouver ses mots. Je suis sûre, et je le dis à la gloire de saint Antoine qu'il lira bientôt couramment, puisqu'il fait de réel progrès. Signé : Mde J.-P. Le protégé de saint Antoine. P. D. — **Château-Richer.** — Grâce obtenue par l'entremise de N.-D. des Sept Douleurs. Reconnaissance, C. D. — **Cap-Madeleine.** — Ayant été atteinte d'une maladie grave j'ai recours à saint François d'Assise et à saint François Solano, promettant de faire dire une messe et de publier ma guérison. Etant parfaitement guéri je viens vous prier de le faire. A. B. — Remerciement à saint Antoine pour un objet retrouvé par son intercession. A. B. — **Saint-Pierre, Ile d'Orléans,** — Remerciement à sainte Anne, au frère Didace, au P. Arsène pour la guérison d'un enfant R. M. âgé de 4 ans, malade des yeux depuis plusieurs mois. Voilà de cela près de 2 ans et la guérison se maintient. M. D. M. — **Waterbury.** — Mon fils avait perdu une somme d'argent ; découragée je promis à saint Antoine de faire publier dans la *Revue* si on la retrouvait ; aujourd'hui, j'accomplis ma promesse saint Antoine m'a exaucée. Merci à ce cher Saint. A. B. — **Saint Henri de M.** — Remerciement à N.-D. du Rosaire et à saint Antoine de Padoue pour soulagement obtenu après promesse de publication. Mde Vve M. C.

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La prédication de la Tempérance. —

Grâces spirituelles, 30. — Pécheurs, 40. — Vocations, 19. — Positions, 18. — Malades, 57. — Jeunes gens, 15. — Jeunes filles, 23. — Défunts, 21. — Actions de grâces, 8. — Ivrognes, 39. — Familles-santé, 51. — Familles-accord, 9. — Indifférents, 22. — Ières Communions, 14. — Grâces temporelles, 23. — Examens, 4.

